



**ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE  
MARDI  
14/09/2021**

**INFORMATION FORMATION ORIENTATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE**



**Les Missions Locales**

Le 1<sup>er</sup> réseau pour l'emploi et l'autonomie des jeunes



**RAPPORT  
MORAL  
2020**

**INFORMATION FORMATION ORIENTATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE**



**Les Missions Locales**

**Le 1<sup>er</sup> réseau pour l'emploi et l'autonomie des jeunes**

Evelyne  
VOITELLIER

Présidente



Mesdames, Messieurs les membres de l'Association,  
Mesdames, Messieurs les administrateurs,  
à vous tous qui êtes présents aujourd'hui.

Je tiens à vous remercier d'être venus participer à cette nouvelle assemblée générale ordinaire annuelle de la Mission Locale Espace Jeunes de Vichy et sa Région, nous permettant de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre association.

C'est avec un réel plaisir que je m'adresse à vous pour la première fois, par l'édito annuel du rapport d'activité la Mission Locale de Vichy. Rapport d'activité, vous l'imaginez, très marqué par la crise Covid que nous avons traversée ensemble, pas encore vraiment derrière nous d'ailleurs, et dont les répercussions sociétales et économiques se dévoilent peu à peu.

La crise sanitaire a chamboulé brutalement les organisations, les habitudes de la Mission Locale. La motivation et l'engagement du personnel ont permis de relever plusieurs défis en innovant, en inventant, afin d'adapter les prestations avec pour finalité essentielle: rester accessible et au plus près des Jeunes accompagnés.

Durant le même temps, en 2020 les Missions Locales ont dû se mobiliser:

- pour absorber d'une part les augmentations nationales des entrées en Parcours contractualisés vers l'emploi et l'autonomie ( PACEA) de 23% et en Garantie Jeunes de 50%
- et d'autre part pour assumer et organiser l'entrée en vigueur de l'Obligation de Formation de tout Jeune jusqu'à 18 ans.

Pour atteindre à long terme les objectifs du plan Un Jeune/ Une Solution, la boîte à outils des ML s'est heureusement étoffée de dispositifs déployés par l'Etat que sont les aides aux contrats d'apprentissage, aux recrutements d'alternants et aux embauches des moins de 26 ans . Malheureusement l'effet bénéfique de ces mesures est impacté par la crise économique corrélée en partie à la crise sanitaire.

Les Missions locales deviennent donc, de par leurs fonctions, les acteurs clés de l'accompagnement des 16/25 ans pour les aider à construire leur avenir et ce, en prenant en charge la globalité de leurs besoins. Le public s'élargissant, les demandes progressant au fil des mois de crise sanitaire, les ML vont devoir imaginer des prises en charge susceptibles de répondre à un plus grand nombre. Les outils numériques développés ces derniers mois et avec lesquels 80% des Jeunes se disent à l'aise seront à l'avenir des partenaires de l'accompagnement et de la formation, en veillant à ne pas déshumaniser les rapports pour autant.

Le dernier baromètre de la ML de Vichy révèle des usagers satisfaits à plus de 90% reconnaissant à la ML le pouvoir de leur redonner confiance et de les faire avancer dans leur projet personnel. En tant que Présidente, au nom du Conseil d'administration je tiens à vous remercier Tous et Toutes pour votre motivation et votre travail au quotidien, rendu je le sais, encore plus difficile par la conjoncture économique actuelle.

Plus que jamais, la ML aura besoin des talents et des initiatives de Tous pour mener à bien les tâches multiples qui lui sont confiées. Je sais pouvoir compter sur vous Tous et vous en remercie chaleureusement.

Merci à tous,

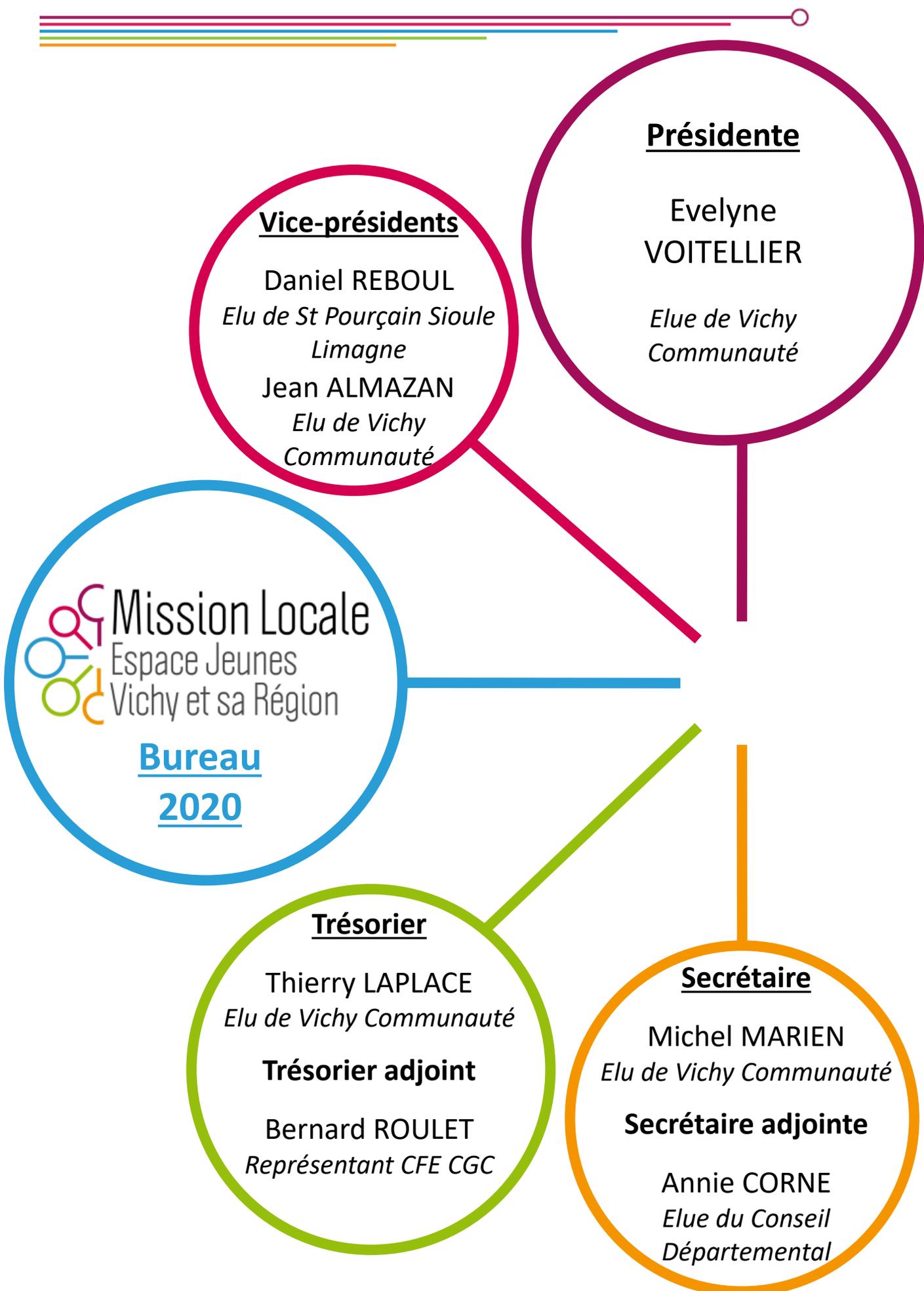
Evelyne VOITELLIER

Adjointe au Maire de Vichy

Vice-présidente départementale en charge du handicap, des politiques de préventions,  
délégué santé du bassin de Vichy

Conseillère communautaire délégué santé

# COMPOSITION DU BUREAU MISSION LOCALE 2020





**RAPPORT  
D'ACTIVITÉ  
2020**

**INFORMATION FORMATION ORIENTATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE**



**Les Missions Locales**

**Le 1<sup>er</sup> réseau pour l'emploi et l'autonomie des jeunes**



**UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC  
 DÉDIÉE AUX JEUNES**

Les Missions Locales, créées en 1982, poursuivent un objectif : **accompagner les jeunes de 16 à 25 ans vers l'emploi et l'autonomie.**

Pour y parvenir, elles ne s'occupent pas que d'emploi mais également de formation, logement, santé, accès aux droits.

**Une mission confiée par l'Etat et les collectivités locales.**

Les Missions Locales sont des associations présidées par les élus locaux



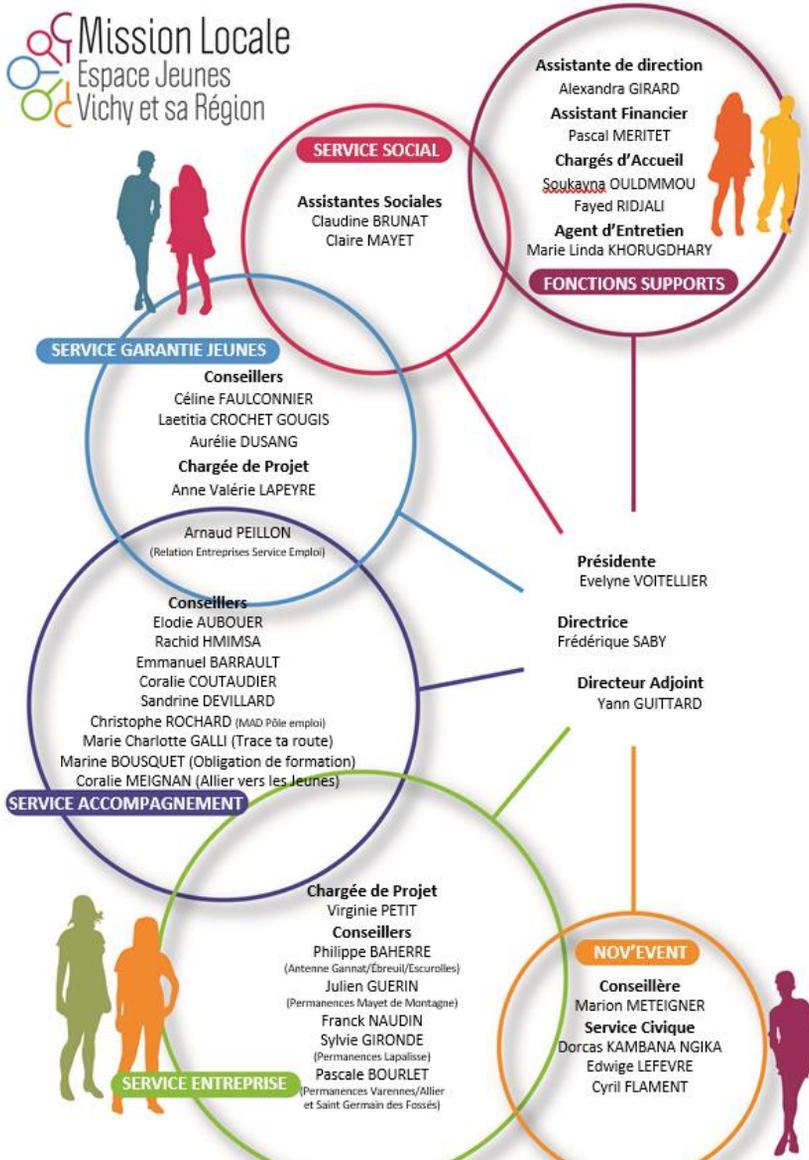
**436**

Missions Locales  
 en France

**1 100 000**

de jeunes  
 accompagnés

partout en France.



# LES BÉNÉFICIAIRES

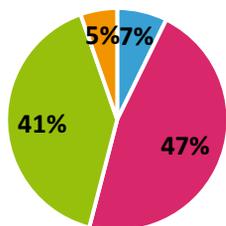
de la Mission Locale Espace Jeunes de Vichy et sa Région

**2 316** jeunes accompagnés en 2020 dont **691** jeunes accueillis pour la 1ère fois



## Typologie

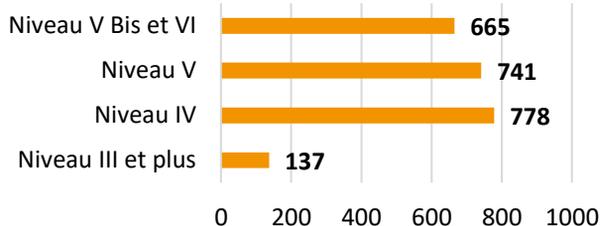
Âge des jeunes accompagnés



- 18 ans
- 18 - 21 ans
- 22 - 25 ans
- 26 ans et plus



Niveau de formation



## LES MODALITÉS ET DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

**Le PACEA,**  
parcours d'accompagnement contractualisé vers l'emploi et l'autonomie

C'est un contrat d'engagement entre le jeune et son conseiller Mission Locale. Plusieurs étapes définissent le parcours et les objectifs à atteindre.

**La Garantie Jeunes**

Pour les jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude, sur critères de ressources.

Pour favoriser leur insertion dans l'emploi, l'accompagnement est intensif et collectif, les jeunes bénéficient de mises en situation professionnelle et d'une aide financière mensuelle.

**Le PPAE**

Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi

Les jeunes inscrits à Pôle Emploi bénéficient de la part de la Mission Locale d'un accompagnement renforcé dans le cadre d'un partenariat spécifique.

**L'Obligation de Formation**

La Loi pour une école de la confiance du 26 juillet 2019 a institué, à compter de la rentrée scolaire de 2020, une "Obligation de formation" qui concerne tout jeune jusqu'à l'âge de sa majorité et prend le relais de l'instruction obligatoire (Art. L114-1 du Code de l'éducation).



**549**  
Jeunes ont signé un PACEA

**133**  
entrées en Garantie Jeunes

**333**  
jeunes entrés en PPAE

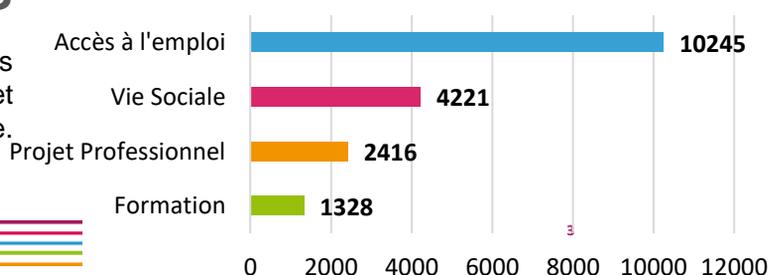
**208**  
jeunes repérés en OF

## LES PROPOSITIONS FAITES AUX JEUNES

**18 210** PROPOSITIONS

A chaque rencontre, le conseiller fait des propositions en fonction des attentes et des besoins du bénéficiaire.

Propositions des conseillers aux jeunes



36.5 % des jeunes inscrits à la Mission Locale ont pour préoccupation de trouver un emploi

## ORIENTATION

Accompagner dans la construction du projet professionnel des jeunes : ateliers d'orientation, découvertes métiers, visites d'entreprises,

**468** Jeunes ont participé à un dispositif d'orientation

**322** PMSMP

Stages d'immersion en entreprise

**44** Services civiques

## FORMATION

Apporter des informations et des mises en relation pour permettre aux jeunes de faciliter leur entrée en formation

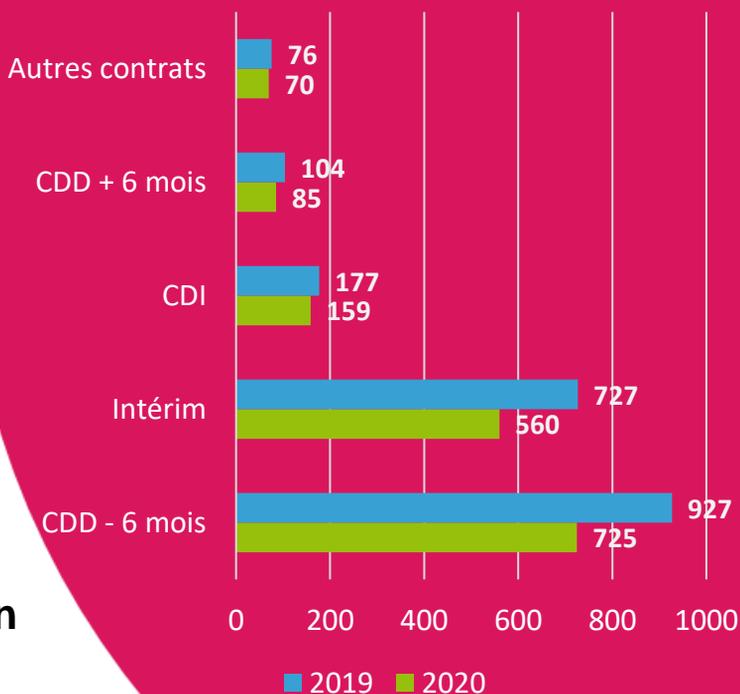
**81** jeunes entrés en formation

Dont **48** formations Région

## EMPLOI

Mettre en relation le jeune avec les offres et les employeurs...

**1 599** contrats signés  
**893** Jeunes mis à l'emploi  
soit **56 %** des jeunes accompagnés



**15,3 %** d'emploi durable

# L'emploi



## LA RELATION ENTREPRISE

La relation entre la Mission Locale et les recruteurs représente un des facteurs essentiels à la réussite de l'accompagnement à l'emploi des jeunes.

**317 entreprises en contact**  
**1 091 services collectés**

**619 offres d'emploi**  
**dont 1 257 postes proposés**

## ALTERNANCE

**32 jeunes ont signé**  
**un contrat de professionnalisation**

**100 jeunes ont signé**  
**un contrat d'apprentissage**

## Plan "1 jeune, 1 solution"

Différentes mesures ont été mise en place pour accompagner les jeunes de 16-25 ans au sortir de la crise de la COVID-19 afin de :

- Faciliter l'entrée dans la vie professionnelle
- Orienter et former vers les secteurs et les métiers d'avenir
- Accompagner des jeunes éloignés de l'emploi en construisant des parcours d'insertion sur mesure : PEC & CIE

**22 contrats PEC et 6 contrats CIE**  
**ont été signés en 2020**

## LE PARRAINAGE

Véritable passerelle entre les jeunes et le monde du travail, ce dispositif permet de proposer aux jeunes d'être accompagnés par un professionnel bénévole qui lui fera bénéficier de conseils et de son réseau de contacts.

**31 parrains-marraines / 30 Jeunes accompagnés**

# VIE QUOTIDIENNE / Accéder à l'autonomie

La Mission Locale accompagne les jeunes sur des questionnements de vie quotidienne afin de lever les freins à l'emploi

## 4 221 propositions vie sociale

**933**

propositions

**302**

jeunes ont bénéficié  
d'un service santé



### Santé

**1 328**

propositions

**284**

jeunes ont bénéficié  
d'un service Logement



### Logement

Convention avec l'ANEF pour chambres ALT

20 jeunes orientés sur le FJT

133 mises en relation sur de l'hébergement d'urgence

10 dossiers FSL instruits

121 demandes de [locapass](#)

**113**

jeunes ont bénéficié  
d'un service mobilité



### Mobilité

62 jeunes ont obtenu la carte ILLICO

3 jeunes ont bénéficié des services de Mobil Emploi

47 aides financières accordées sur le FAJ pour aider  
au permis de conduire

1 jeune a pu partir avec le programme ERASMUS

**164 112€**

d'aides financières  
accordées aux  
jeunes



### Aide Financière

259 demandes Fond d'Aide aux Jeunes accordées  
Soit 42 302 € *financement Conseil Départemental et  
CAF*

121 810 € issus de l'enveloppe PACEA





# Mission Locale

## Espace Jeunes Vichy et sa Région

### Mission Locale de VICHY

9 Place de l'Hôtel de Ville

03200 VICHY

04 70 30 15 30

[contact@mlvichy.fr](mailto:contact@mlvichy.fr)

[www.missionlocale-vichy.fr](http://www.missionlocale-vichy.fr)



Merci de votre attention





**POUR ALLER  
PLUS LOIN**

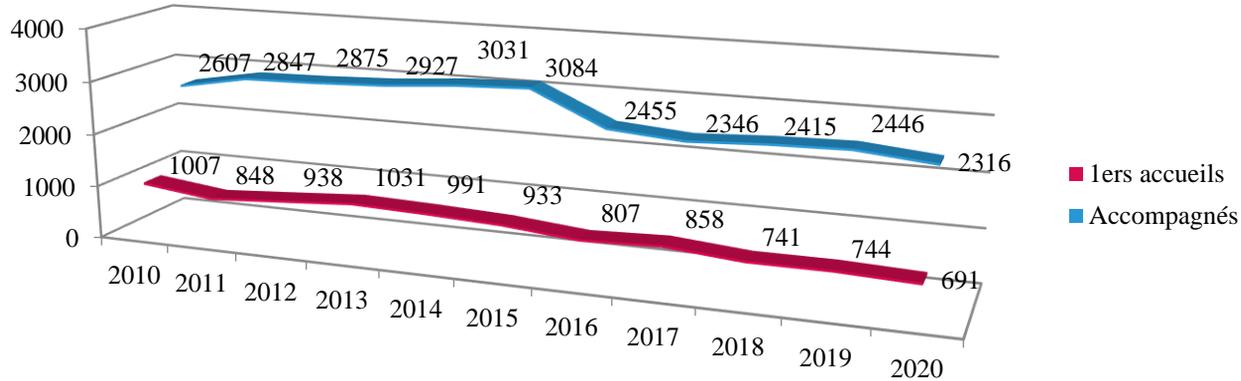
**INFORMATION FORMATION ORIENTATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE**



**Les Missions Locales**

**Le 1<sup>er</sup> réseau pour l'emploi et l'autonomie des jeunes**

# EVOLUTION DES 1ERS ACCUEILS ET DES JEUNES ACCOMPAGNÉS



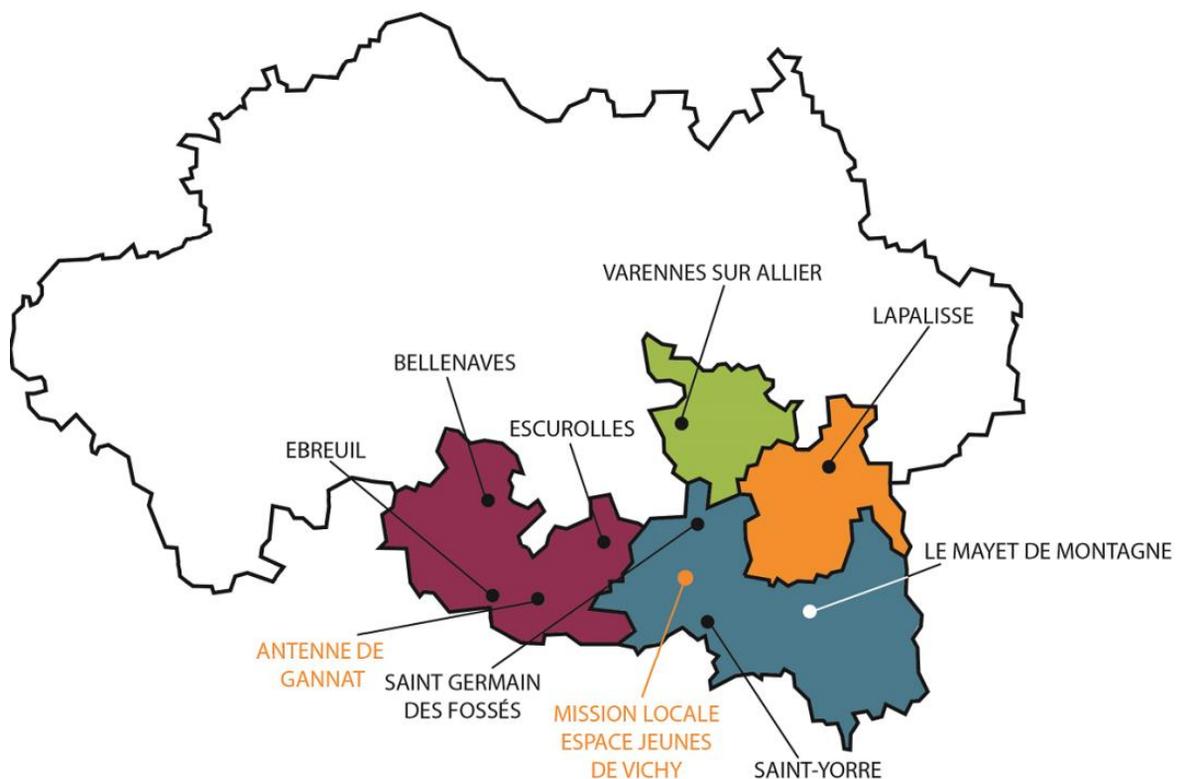
# BILAN TERRITORIAL

## Jeunes accueillis par zone d'habitation

	1ers accueils	Jeunes accompagnés
Vichy Communauté	545	1 808
Pays de Lapalisse	30	99
Entr'Allier Besbre et Loire	47	134
Saint Pourçain Sioule Limagne	69	275

## Jeunes reçus sur l'antenne et les permanences

	1ers accueils	Jeunes accompagnés
Antenne de Gannat	55	280
Bellenaves	5	14
Ebreuil	3	20
Lapalisse	31	48
Saint Yorre	4	11
Escurolles	3	3
Saint Germain des Fossés	13	27
Varennes sur Allier	34	80
Le Mayet de Montagne	6	6



# PARCOURS CONTRACTUALISE D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI ET L'AUTONOMIE

Le Parcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) est un parcours d'insertion professionnelle sur mesure pour permettre aux jeunes d'accéder à l'autonomie et à l'emploi.

Il s'agit du contrat d'engagement réciproque de base, signé entre la Mission Locale et le jeune, après un diagnostic réalisé avec un conseiller et au regard des attentes du jeune et de son projet. Cet accompagnement s'étale sur une durée maximale de 24 mois consécutifs et se compose de différentes phases.

Chaque phase d'accompagnement peut comporter :

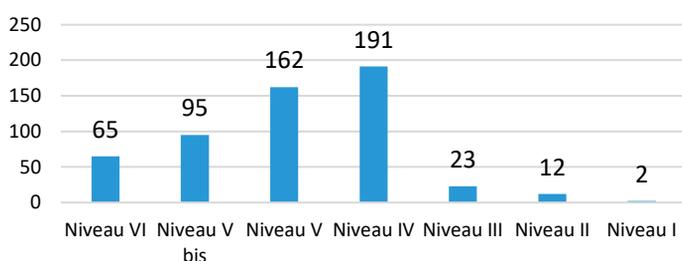
- Des périodes de formation,
- Des situations professionnelles, y compris des périodes de mise en situation en milieu professionnel,
- Des actions spécifiques dans le cadre de l'accompagnement social et professionnel,
- Des actions portées par d'autres organismes susceptibles de contribuer à l'accompagnement.

En fonction de la situation du jeune et de ses besoins, une allocation peut lui être accordée. Elle est destinée à le soutenir ponctuellement dans ses démarches d'insertion vers l'emploi et l'autonomie (couvrir des frais de déplacement, l'achat de vêtements ou chaussures professionnels, attendre un premier salaire, avancer des frais de garde d'enfant, ...). Son montant mensuel ne peut pas excéder celui du Revenu de Solidarité Active (RSA).

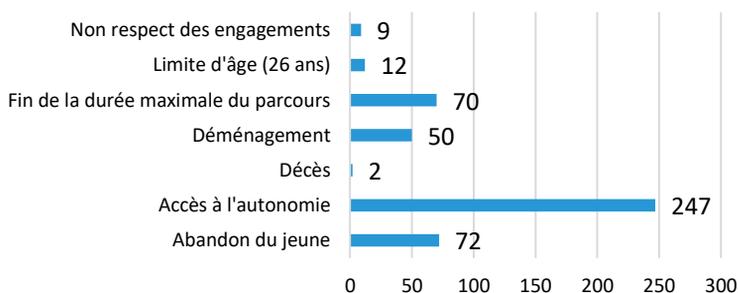
**En 2020, nous avons enregistré 549 entrées en PACEA contre 508 en 2019 (augmentation de 8,07 %).**

La montée en puissance s'est donc poursuivie en 2020 et ce malgré le confinement, confirmant le travail important d'accompagnement des jeunes par l'équipe. Les problématiques administratives pour entrer en PACEA, notamment sur le nom de famille pour les jeunes issus de familles recomposées ou sur le RIB quand aucun établissement bancaire français n'accepte d'ouvrir un compte à un jeune, ne se sont pourtant pas améliorées, elles se sont même complexifiées pendant le premier confinement du fait que les jeunes n'étaient pas toujours équipés pour nous scanner et nous transmettre les documents. Ce sont des situations qui arrivent à se résoudre avec un accompagnement, mais certains jeunes peuvent décrocher de notre suivi, démobilisés par le nombre de documents à fournir pour entrer en PACEA...

Répartition des entrées PACEA par niveau



Motifs de sortie PACEA en 2020



# LA GARANTIE JEUNES

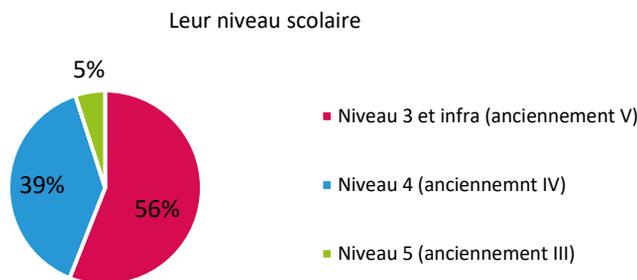
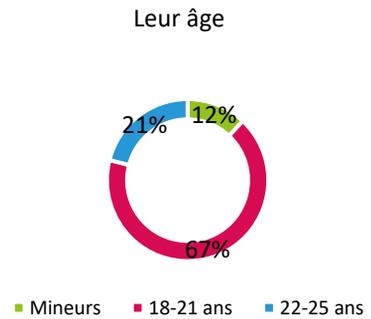
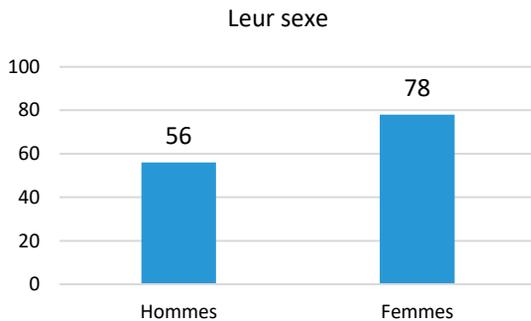
La Garantie Jeunes est une spécificité du parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA). Elle a pour objectif d'aider les jeunes en situation de précarité dans leur accès à l'autonomie et à l'insertion professionnelle. Ainsi, pendant un an, les jeunes sont accompagnés de façon intensive et personnalisée pour construire avec eux un parcours qui allie expériences professionnelles, ateliers collectifs et versement d'une allocation.

Le contexte sanitaire nous a amené à adapter notre accompagnement. Ainsi, afin d'être au plus près des jeunes, les conseillers Garantie Jeunes se sont créés des Messenger professionnels, permettant une communication plus fluide, plus réactive, et des entretiens en visioconférence. De même, l'équipe a dû « revisiter » les ateliers collectifs qui jusque-là étaient uniquement en présentiel. Elle a ainsi mis en place des ateliers collectifs en visioconférence par le biais de Zoom.

## Jeunes ayant intégré la Garantie Jeunes en 2020

En raison du contexte sanitaire, seulement **134 jeunes** ont intégré la Garantie Jeunes.

- **Qui sont-ils ?**



**23 % de ces jeunes étaient issus des QPV et 17 % des ZRR.**

- **Quel accompagnement en 12 mois ?**

**4 semaines de collectif par groupe ; 3 054 entretiens individuels ; 1 700 mails ; 1 171 appels téléphoniques ou SMS.**

# LA GARANTIE JEUNES (suite)

## Bilan après 12 mois d'accompagnement

En 2019, **153 jeunes** ont intégré le dispositif Garantie Jeunes.

- **Quel a été leur parcours ?**

Part des jeunes ayant effectué au moins un jour d'immersion (PMSMP, période d'emploi rémunérée ou non)

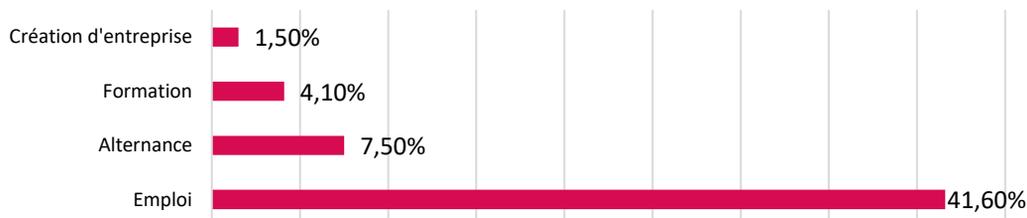


- **Quelle a été leur sortie ?**

**55 % des jeunes** ont eu une sortie considérée comme positive.

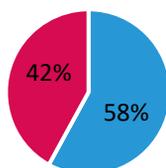
On note une baisse des sorties considérées comme positives, leur insertion professionnelle ayant été plus compliquée en raison du contexte sanitaire, et notamment du premier confinement.

Motifs de sorties positives



Sur 153 jeunes, 33, soit 21.5 %, sont sortis du dispositif de façon anticipée.

Motifs de sorties anticipées



■ A l'initiative du jeune ■ Non respect des engagements

# CONVENTION DE PARTENARIAT RENFORCE AVEC POLE EMPLOI

---

---

---

## PPAE suivi délégué Pôle Emploi

---

Le Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi est un projet normalement établi entre un demandeur d'emploi et son conseiller Pôle Emploi. Lorsque ce demandeur d'emploi est un jeune de moins de 26 ans et que son conseiller Pôle Emploi repère qu'il a besoin d'un accompagnement spécifique pour résoudre l'ensemble des freins liés à son insertion professionnelle, la Mission Locale peut alors être chargée de la mise en œuvre de ce PPAE.

Le conseiller mis à disposition par Pôle Emploi (MAD PE) reçoit les orientations et initialise le premier rendez-vous avec un conseiller de la Mission Locale. L'accompagnement est ensuite réalisé par un conseiller de la Mission Locale en lien avec le MAD PE afin de l'aider dans le montage de dossiers de type formation, aide à la mobilité ou demande d'allocation. Il informe aussi le MAD PE en cas d'absentéisme, de manquement ou d'abandon du jeune dans les engagements pris.

Au 31/12/2020, **387 jeunes ont été orientés sur le dispositif PPAE suivi délégué Pôle Emploi.**

**333 suivis délégués ont été réalisés et actés** par la Mission Locale pour un objectif minimum de 283.

Sur l'année 2020, ce sont donc **843 jeunes qui ont été suivis dans le cadre de cette convention** globale de co-traitance et ont bénéficié de **5 614 entretiens**.

**777 situations d'emploi, d'alternance et de formation ont été contractualisées** (706 en emploi / 32 en alternance / 39 en formation) pour ces jeunes.

**106 PMSMP** ont aussi été contractualisées pour des jeunes en suivi délégué PPAE Pôle Emploi.

## Activités spécifiques du Conseiller Pôle Emploi mis à disposition

---

Au-delà de la mise en suivi délégué, le conseiller Pôle Emploi mis à disposition a mené un véritable travail complémentaire avec les conseillers de la Mission Locale, en réalisant diverses actions de médiation :

- **93 jeunes ont pu être inscrits et réinscrits,**
- **77 jeunes ont bénéficié d'une mise à jour d'actualisation** de leur dossier (radiation absence à contrôle, activités réduites et/ou conservées),
- **138 jeunes** ont pu être aidés pour transmettre des pièces manquantes pour la **complétude de leur dossier** (contrats de travail, fiches de paye, attestations employeurs) relatives à la déclaration mensuelle,
- **103 problèmes d'indemnisation ont pu être résolus** (41 complétudes de la demande d'allocation et 62 indûs/ trop perçus),
- **12 dossiers** d'instruction pour réexamen de situation ont pu être adressés à **l'Instance Partiaire Régionale** (IPR) suite à la suspension de droits en regard à une démission,
- **26 jeunes** ont été accompagnés dans l'instruction de leur **dossier de rémunération de formation,**
- **14 aides de Pôle Emploi** ont été mobilisées pour des jeunes (**3 permis B, 11 aides à la mobilité, 0 AGEPI**).

Par ailleurs, un certain nombre d'entretiens tri partites (non comptabilisés) pour une régularisation de situation, a été réalisé à la demande des conseillers ou des assistantes sociales de la Mission Locale, tout au long de l'année.

# CONVENTION DE PARTENARIAT RENFORCE AVEC POLE EMPLOI

## (suite)

---

### Accès à la formation en région Auvergne Rhône Alpes pour les publics moins de 26 ans suivis par la Mission Locale de Vichy

---

Ces résultats sont « partiels » car ils sont issus d'un dénombrement effectué en regard à la connaissance de l'entrée en formation par le conseiller MAD.

- 81 entrées sur des formations collectives ont pu être actées : 33 AFC et 48 Conseil Régional AURA,
- 42 autres entrées en formation à titre individuel ont pu être initialisées : 14 Aides Individuelles à la Formation, 19 AFR et 9 POEC.

A savoir que pour les Actions de Formation Préalable au Recrutement (AFPR) et les Préparations Opérationnelles à l'Emploi Collectif (POEC), 67 jeunes ont été présentés à des tests MRS (Recrutement par Simulation) sur les métiers de la Maroquinerie Industrielle (Ets FLEURUS, Groupe HERMES, Pierre COTTE, SOFAMA et VUITTON), de l'Agro-Alimentaire (Ets ARRIVEE AUVERGNE, TRADIVAL), de l'Industrie Cosmétique (Ets CAP L'OREAL), du Téléconseil (SATEL et RECYCLEA), du Secrétariat (CAF Puy de Dôme) et sur le métier de Conducteur Régleur (CTL Packaging) et de Tréfileur (INTERSIG).

# PROGRAMME 360

---

---

---

---

L'année 2020 a permis d'accompagner **583 jeunes** dans le cadre de notre convention avec le Conseil Départemental de l'Allier.

Le public cible (bénéficiaires du RSA, enfants de bénéficiaires du RSA, jeunes relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), notamment les Jeunes Mineurs Non Accompagnés (MNA), jeunes ayant un Contrat Jeune Majeur (APJM), les bénéficiaires de l'Allocation Adultes Handicapés (AAH) et les jeunes reconnus Travailleurs Handicapés) a été accompagné de façon socioprofessionnelle.

**257 jeunes relevant du RSA**, sur l'année 2020, ont été orientés par le Conseil Départemental ou repérés à la Mission Locale. **57 jeunes MNA** ont été reçus et accompagnés.

Une évaluation globale de la personne permet de décider si l'accompagnement sera professionnel ou social. S'il est décidé au niveau professionnel, l'accompagnement est contractualisé par un contrat d'insertion (souvent complété par un PACEA). 328 jeunes étaient dans ce cas. Si le jeune n'est pas apte à accéder de suite à un parcours professionnel, il est contractualisé un Contrat d'Engagement Réciproque (CER), avec des étapes et échéances à respecter, décidées avec une assistante sociale de la Mission Locale, tout en tenant compte des contraintes de chacun.

Nous essayons de construire un parcours cohérent et réaliste en concertation avec les différents acteurs socioéconomiques (MSD, FJT, CCAS, etc.). Des concertations ont lieu de façon trimestrielle avec les instances du Conseil Départemental sur Vichy ou Varennes-sur-Allier. La Mission Locale participe aux réunions des Equipes Pluridisciplinaires (Bassin de Vichy) pour les bénéficiaires du RSA. En effet, chaque mois, les personnes convoquées n'étant ni engagées dans un parcours professionnel, ni dans un parcours social, doivent justifier auprès du Conseil Départemental du non-engagement par rapport aux droits et devoirs. Des sanctions sont prononcées quand les motifs évoqués ne sont pas reçus comme valables.

La Mission Locale participe également aux recrutements et bilans de la formation « Parcours Persévérance », action menée par l'organisme de formation ADELFA et sur le «Marché Mobilisation et Accompagnement au Savoir Être » (MARSE) mis en place par AFORMAC et s'adressant aux personnes les plus éloignées de l'emploi.

Enfin, depuis 2019, la Mission Locale participe aux commissions de régulation pour les Mineurs Non Accompagnés, à raison de 2 fois par mois, en compagnie de la Sous-Préfecture, d'IFI 03, des missions locales de Moulins et Montluçon et de l'Education Nationale.

**Sur cette année 2020 si particulière (confinement, couvre-feu, crise sanitaire), 77 jeunes ont accédé à un emploi durable (CDD + de 6 mois ou CDI). 147 ont accédé à une situation d'emploi (y compris intérim). 20 jeunes ont débuté une formation professionnelle, 3 sont retournés en formation initiale et 2 ont créé leur entreprise.**

On remarque que les entretiens professionnels ont augmenté de manière significative (892 en 2018, 1 050 en 2019 et 1 307 en 2020 !!) de même que les entretiens sociaux.

Les jeunes se sont retrouvés dans des situations de précarité d'où une sollicitation importante de leur part pour être aidés notamment sur le plan social.

L'année 2020 a vu le partenariat entre Pôle Emploi et la Mission Locale se renforcer concernant la thématique de la formation. La référente de la formation de la Mission Locale a été associée aux réunions mensuelles des référents formation Pôle Emploi afin d'échanger sur les diverses évolutions. Nous avons également pu participer aux remontées de besoins en formation sur le bassin et proposer la mise en place d'actions ciblées sur notre typologie de public pour 2021.

Malgré le contexte sanitaire particulier, de nouvelles actions de formation ont été mises en place telles que :

- **Le dispositif « Marse »**, mis en œuvre par le Conseil Départemental et **destiné prioritairement au public bénéficiaire du RSA**, ses objectifs étant d'accompagner les bénéficiaires à la **mobilisation** et au **savoir être**. Tout ceci en les aidant à développer leur autonomie, à évaluer leur potentiel professionnel et en leur permettant l'acquisition des savoirs être pour la poursuite d'un parcours d'insertion professionnelle. Parcours d'une durée de **12 mois**.
- **Le projet « Graine de pâtissier »** a également vu le jour en 2020 avec l'École de la 2ème Chance et en partenariat avec Valrhona, permettant ainsi d'**initier des jeunes au métier de la pâtisserie** en découvrant, en testant et en validant ce projet professionnel et en obtenant à l'issue un contrat d'apprentissage. Parcours d'une durée de **4 mois**. Suite à leur labellisation H+, l'E2C a aussi mis en place une action spécifique, pour le public ayant une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.
- **La formation « impulsion »** qui est une action de **remobilisation** ayant pour but d'aider les personnes en difficultés et qui ont besoin d'un soutien plus marqué, à **entrer en formation qualifiante ou à aller vers de l'emploi**. Elle a donc pour objectif de faire progresser les publics non qualifiés sur un niveau de qualification supplémentaire. Parcours d'une durée de **5 à 6 mois**.
- **La mise en place de « FOAD »** (Formation ouverte et à distance) financée par Pôle Emploi est également à souligner. C'est une technique **d'enseignement à distance qui permet à chacun de travailler de façon autonome**, quel que soit le lieu où se trouve l'organisme de formation. Encore peu utilisée par notre public actuellement, car elle nécessite beaucoup d'autonomie.

# MA FORMATION (suite)

## Actions de formations conventionnées Pôle Emploi

Nom de l'action	Nombre de candidats positionnés	Nombre de candidats retenus
Découverte des Métiers d'aide à la personne	3	2
DEAES (Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social) option Structure au GRETA	10	3
En route vers l'entreprise	15	9
Assistant de vie aux familles	3	1
Gestionnaire de paie	1	0
Soudure	9	2
Permis C + Fimo à l'Eco	4	2
Impulsion	4	3
Métiers de l'Agriculture	1	1
Chaudronnier	1	1
TP Maintenance des véhicules	1	1
Intégrateur Web	1	1
<b>Actions de formations spécifiques Publics Français Langues Etrangères</b>		
FLE A1.1 vers A1	3	3
DELFF PRO A1 et A2 secteur Hôtellerie Restauration	5	2
AFC FLE et Métiers du bâtiment	1	1
DELFF PRO A1 vers B2 FRATE	1	1

**En 2020, 33 jeunes ont pu bénéficier d'actions de formation conventionnées par Pôle Emploi.**

D'autres formations ont également pu être financées par Pôle Emploi, à titre individuel, par le biais de dossiers « d'Aide Individuelle à la Formation » : CAP en esthétique, secrétaire juridique, agent cynophile de sécurité...

## Actions de formation financées par le Conseil Régional

Nom de l'action	Nombre de candidats positionnés	Nombre de candidats retenus
E2C	55	23 jeunes retenus dont 3 sur la formation « Graine de pâtissier » et 7 sur la formation « Spécifique travailleurs handicapés ».
DEAES (Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social) option Structure	7	6
DEAES (Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social) à Thiers	1	1
MARSE (financement Conseil Départemental avec un statut de stagiaire de la formation professionnelle)	6	3
Parcours Persévérance (financement Conseil Départemental avec une rémunération de stagiaire de la formation professionnelle)	20	7
DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires)		2
BEPECASER (Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile)	1	1
Infirmière	1	1
Aide-soignante	3	3
Educateur de jeunes enfants	1	1

**48 jeunes ont pu bénéficier d'actions de formation financées par le Conseil Régional d'Auvergne Rhône Alpes.**

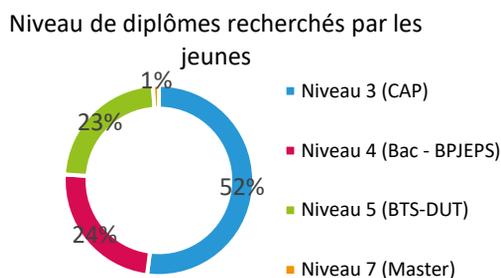
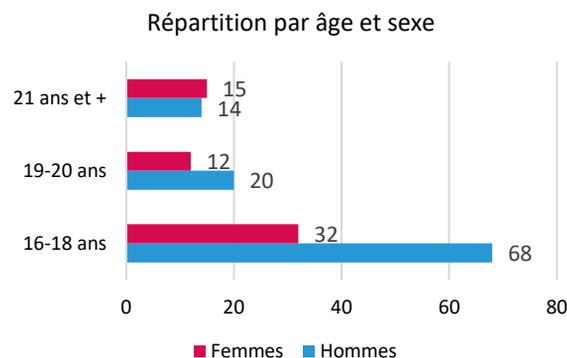
# ACCOMPAGNEMENT VERS L'APPRENTISSAGE

L'alternance est une des voies d'accès à la qualification prisée par les jeunes suivis au sein de la Mission Locale. En effet, que ce soit l'apprentissage ou le contrat de professionnalisation, ils permettent tous les deux d'accéder à un diplôme, tout en offrant une plus grande autonomie financière.

En 2020, la COVID 19 a évidemment considérablement impacté l'alternance, puisqu'une partie des entreprises a vu diminuer son activité. Le contexte sanitaire a demandé une réactivité inédite, notamment pour la création d'ateliers à distance et l'appropriation de nouveaux outils de communication. L'incertitude qui a découlé de la crise sanitaire et des différents confinements a perturbé la temporalité propre à la signature des contrats, ainsi que les actions, les forums, et tous les événements visant à favoriser l'accès des jeunes à l'alternance.

Malgré cette crise, l'alternance a bénéficié d'aides qui ont permis de soutenir son développement, notamment l'aide à l'embauche pour les employeurs recrutant des alternants (5 000 € pour les jeunes de moins de 18 ans et 8 000 € pour les plus de 18 ans), la généralisation de cette aide aux entreprises de plus de 250 salariés, ainsi que la possibilité pour les jeunes de débiter un contrat d'apprentissage sans employeur jusqu'à 6 mois (contre 3 mois auparavant).

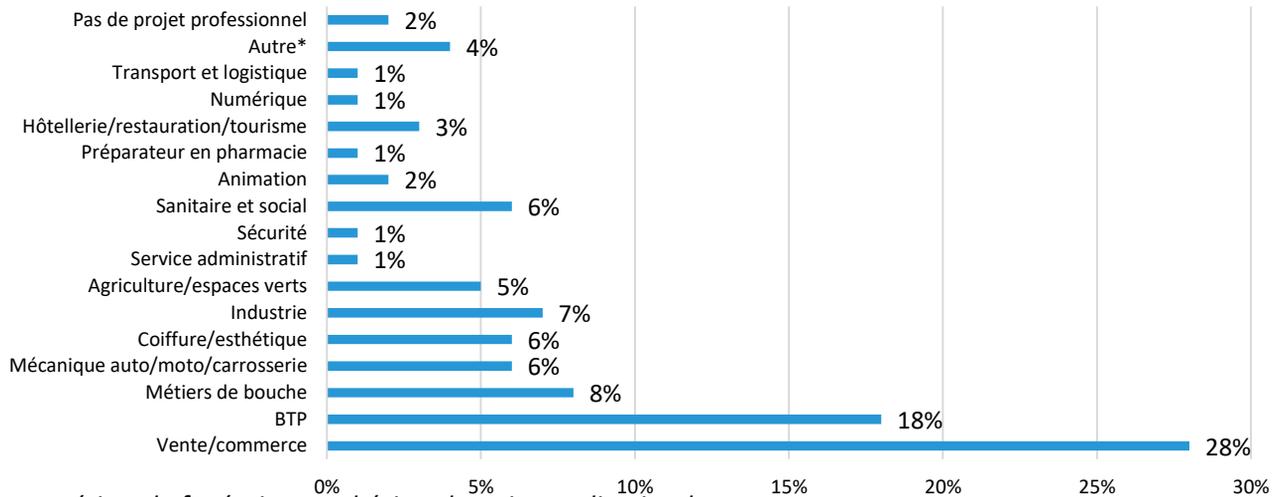
**C'est dans ce contexte très particulier que la Mission Locale a accompagné 161 jeunes en recherche d'apprentissage en 2020.**



*On observe une très forte augmentation des demandes pour des niveaux post BAC. Cependant, les niveaux CAP restent majoritaires.*

# ACCOMPAGNEMENT VERS L'APPRENTISSAGE (suite)

## Secteurs d'activité recherchés par les jeunes



\*Autre : métiers du funéraire, prothésiste dentaire, audio-visuel.

Ce sont les secteurs qui ont été demandés par les jeunes à leur arrivée ou en cours d'accompagnement. Cependant, beaucoup de ces projets professionnels restent à évaluer au cours de l'accompagnement. On constate que le commerce et le BTP représentent la majorité des demandes (46 %). Les métiers de bouche rencontrent une baisse significative de la demande.

## Les ateliers Apprentissage

Tous les mercredis du 3 avril au 25 septembre 2020, nous avons proposé des ateliers d'information et préparation à la recherche d'un contrat d'apprentissage. Compte tenu du contexte sanitaire, la quasi-intégralité des ces ateliers s'est déroulée à distance, en visioconférence. Les jeunes sont orientés directement par leur conseiller référent ou par leur établissement scolaire.

Au cours de ces ateliers, le conseiller référent explique les modalités d'accès et d'exécution d'un contrat en alternance et donne des informations sur les structures ressources.

Ensuite, les jeunes sont reçus en entretien individuel afin de réaliser un diagnostic personnalisé sur leurs besoins et de leur apporter un soutien en matière de techniques de recherche d'emploi et prospection entreprise.

## Actions pour promouvoir l'apprentissage

Evidemment, le contexte sanitaire est à l'origine de l'annulation de plusieurs manifestations ou interventions, notamment au sein des établissements scolaires et des CFA.

- Dans le cadre du partenariat avec **l'Education Nationale**, la Mission Locale est intervenue au sein du **Carrefour de L'insertion**, organisé à distance par le **CIO** (Centre d'information et d'orientation).
- **Le forum Chrono Alternance** organisé le 23/09/2020. A cette occasion, la Mission Locale a permis à 125 demandeurs d'emploi en recherche de contrat en alternance de rencontrer des professionnels ayant des offres d'emploi à proposer.

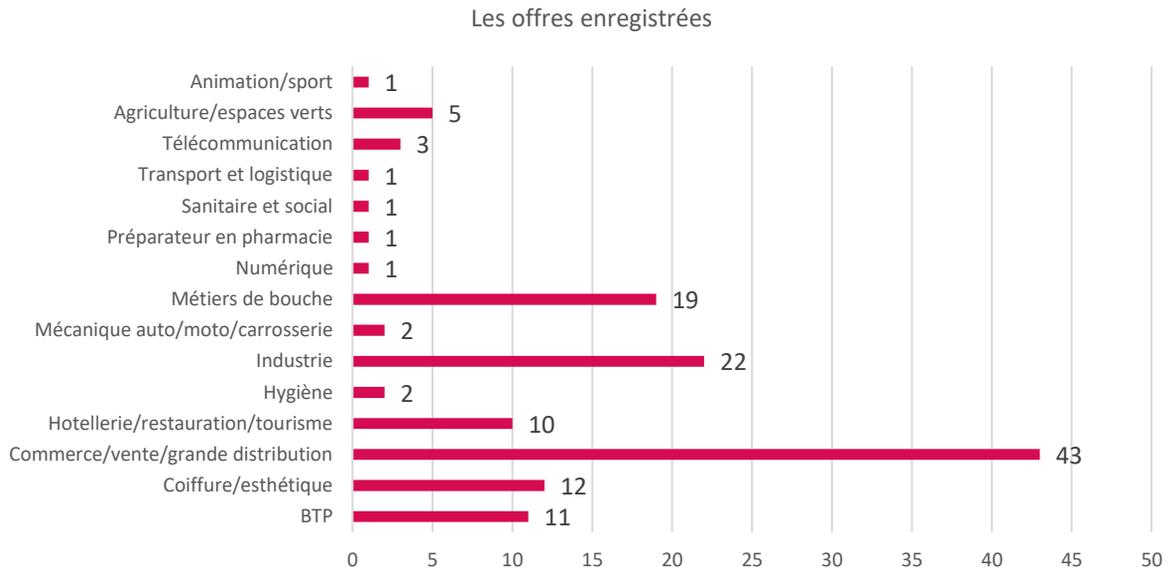
Participation aux **Cellules de Veille Educative** en visioconférence, en partenariat avec la Mission de Lutte Contre le Décrochage Scolaire. L'objectif de ces réunions est, entre autres, de signaler les jeunes sortis du système scolaire sans solution et sans diplôme, repérés lors des ateliers apprentissage ou lors des entretiens individuels.

# ACCOMPAGNEMENT VERS L'APPRENTISSAGE (suite)

## Les offres et contrats d'apprentissage

### • Les offres enregistrées

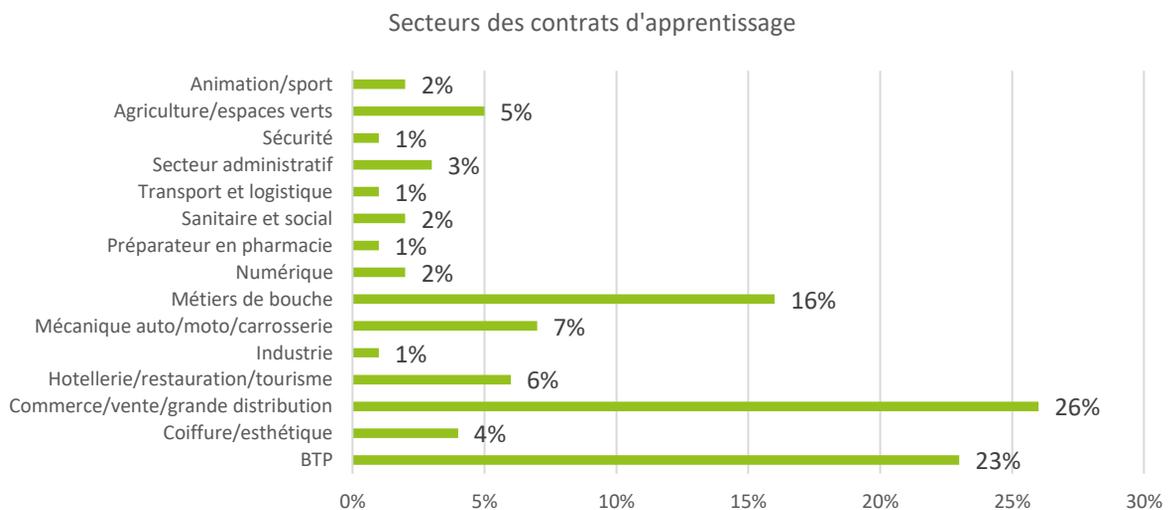
En 2020, 134 offres en apprentissage ont été enregistrées par le service emploi.



Le secteur « commerce et grande distribution » est le secteur le plus représenté et le plus en accord avec la demande. Pour les autres secteurs, de fortes disparités existent entre ce que les jeunes recherchent et les offres d'emploi collectées.

### • Les contrats signés

150 jeunes ont signé un contrat d'apprentissage en 2020.



Aujourd'hui, on dénombre 256 jeunes en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, inscrits à la Mission Locale de Vichy (toutes dates de début de contrat confondues).

# ACCOMPAGNEMENT VERS L'APPRENTISSAGE (suite)

---

---

---

---

## Le programme « Passeport Apprentissage »

---

Le Passeport Apprentissage est un accompagnement spécifique pour les jeunes de 16 à 25 ans, en recherche d'apprentissage. Le dispositif se décline en 3 parties distinctes.

### • Phase 1 : le repérage

Cette première étape consiste à identifier les jeunes en recherche d'apprentissage. C'est ainsi que 161 jeunes ont été identifiés.

Cette étape s'effectue lors :

- Des ateliers de l'apprentissage tous les mercredis du mois d'avril à septembre,
- Des entretiens individuels des conseillers de la Mission Locale,
- Des présentations de nos services dans les établissements scolaires.

### • Phase 2 : le diagnostic

Lors de cette seconde phase, l'objectif est d'établir une évaluation du projet professionnel, de repérer les freins potentiels (internes ou externes), et d'identifier les motivations des jeunes. Les jeunes intégrant cette phase d'accompagnement ont tous comme projet de signer un contrat en alternance.

Durant cette phase, le jeune se voit doté des informations importantes concernant les éléments et événements importants se rapportant à son projet. Il est informé sur les journées portes ouvertes, sur la possibilité de réaliser des stages en entreprises, et conseillé sur l'organisation de sa recherche d'emploi. En 2020, ce sont 87 jeunes qui ont bénéficié de cet accompagnement.

### • Phase 3 : la mise en œuvre du contrat d'apprentissage

La dernière phase a pour objectif de suivre les jeunes jusqu'à la signature d'un contrat d'apprentissage. Pour ce faire, les jeunes se voient proposer un accompagnement individualisé qui leur permet de franchir les étapes : acquisition des techniques de recherche d'emploi, mise en relation ou recherche ciblée des offres d'emploi adaptées à leur recherche, ainsi que la mise en place de périodes de stages.

La crise sanitaire a eu un impact délétère sur tous les aspects de l'accompagnement, que ce soit sur le suivi, la mobilisation des jeunes, et encore plus significativement sur la mise en œuvre des stages. En effet, durant les différents confinements, les mises en situations professionnelles dans le cadre d'une découverte métier, ou dans une démarche de recrutement, n'ont pas été totalement arrêtées.

En 2020, la Mission Locale de Vichy a accompagné **59 jeunes** sur cette 3ème phase. Parmi eux, **33 sont en contrat de travail**, dont **22 en contrat d'apprentissage**, 1 en contrat de professionnalisation, 10 ont signé un autre contrat CDD.

# JEUNES SOUS MAIN DE JUSTICE



Les jeunes sous-main de justice accompagnés par le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) sont condamnés à des peines alternatives à l'incarcération (mesures de TIG, Sursis Mise à l'Epreuve, Placement sous Surveillance Electronique) ou sont en attente d'un jugement et peuvent donc faire l'objet d'un contrôle judiciaire. Certains cumulent plusieurs mesures.

Parce que plusieurs constats ont permis de mettre en lumière que l'emploi est l'un des facteurs clés pour sortir de la délinquance et qu'il contribue à la lutte contre la récidive, il est important de favoriser la réinsertion de ces jeunes dans le monde du travail. Mais ces jeunes, majoritairement de bas niveaux de qualification, sont aussi souvent dans des situations précaires sans ou avec peu de soutien familial, avec des problèmes sociaux, financiers, de santé, de logement. Autant d'obstacles qui peuvent venir entraver leur volonté de s'inscrire dans un parcours d'insertion professionnelle.

La Mission Locale a la spécificité de proposer une approche globale de l'accompagnement et à ce titre, le partenariat établi avec le SPIP se révèle efficace pour ces jeunes.

Ce travail de partenariat et de liaison avec le SPIP est assuré par le référent justice de la Mission Locale et il s'organise autour de trois étapes :

- Repérage des jeunes par les CIP du SPIP et signalement au référent justice qui identifie ces jeunes à la Mission Locale par leur intégration sur le dispositif « Jeune sous-main de justice en milieu ouvert, (J.S.M.J MO) »,
- Accueil et accompagnement de la Mission Locale : ces jeunes sont accompagnés par les conseillers en insertion et peuvent bénéficier des dispositifs de droit commun (Garantie Jeune, PACEA, service civique, contrats aidés etc.),
- Médiation et liaison avec le SPIP assurées par le référent justice qui transmet les éléments d'information sur le parcours du jeune avec la Mission Locale au SPIP. Ces échanges se font lors de réunions planifiées tous les mois.

En 2020, avec la crise sanitaire, seulement 2 réunions ont pu avoir lieu sur le premier trimestre. Ensuite, la transmission des informations respectives relatives au parcours du jeune a été faite lors de rendez-vous téléphoniques entre le référent justice et les CIP et aussi par l'envoi par mail de fiches de liaison établies par les conseillers en insertion.

Sur l'année 2020, ces échanges ont concerné et porté sur **99 jeunes intégrés dans le dispositif J.S.M.J MO**. Et ils se sont appuyés sur **2 399 actualités saisies dont 449 entretiens individuels**.

La typologie de ce public évolue peu par rapport à 2019 : ce sont toujours majoritairement des hommes (88 %), âgés entre 19 et 23 ans (80 %), avec un faible niveau scolaire. 86 % se situent entre le niveau VI et le niveau V. Et ce sont des jeunes qui résident principalement en secteur urbain : 74 % sur la Communauté d'Agglomération de Vichy Communauté.

# JEUNES SOUS MAIN DE JUSTICE (suite)

---

---

---

---

## Qu'en est-il des mesures judiciaires auxquelles sont condamnées ces jeunes ?

---

Comme en 2019, la mesure SME (Sursis Mise à l'Épreuve) est majoritaire : 68 % ; et pas de changement non plus sur le classement des autres mesures les plus représentées : la mesure TIG, le Contrôle Judiciaire (en attente d'un jugement) et le Placement sous Surveillance Electronique.

A noter qu'un jeune peut cumuler plusieurs mesures. Et celles-ci sont souvent assorties d'une obligation de recherche d'emploi. Et c'est à ce titre surtout que le partenariat entre le SPIP et la Mission Locale fait sens.

Ces jeunes doivent pouvoir accéder aux dispositifs de droit commun et notamment aux programmes d'accompagnement renforcé. **En 2020, 83 jeunes ont été intégrés dans ces programmes, majoritairement en PACEA / Garantie Jeunes : 76 %.**

## Quel type de situation d'emploi pour ces jeunes au cours de l'année 2020 ?

---

**Un jeune peut avoir connu ou/et cumulé plusieurs situations : on comptabilise 125 situations d'emploi : CDI (42) et CDD hors intérim (46) et intérim (37).**

On peut noter donc un nombre de situations d'activité honorable en 2020 dans ce contexte de crise sanitaire, qui indique qu'au-delà de l'obligation de travailler qui leur incombe, ces jeunes mettent à profit ce temps d'accompagnement sous-main de justice pour s'insérer ou se réinsérer.

La pérennité du partenariat avec le SPIP est donc un atout majeur pour les jeunes concernés et il continue à faire ses preuves en permettant à ces jeunes de se stabiliser sur le plan de l'insertion professionnelle et sociale et en limitant le risque de récidive.

# ACTION PREPARATOIRE POUR LES JEUNES DES QUARTIERS PRIORITAIRES (QPV)

---

---

---

Notre action spécifique et réservée aux jeunes résidants en quartier prioritaire (QPV) a permis en 2020, à **30 jeunes** issus des quartiers de l'agglomération de Vichy (Les Ailes, Presles et Cœur d'Agglo) de bénéficier d'un accompagnement privilégié et adapté.

Cette action vise à faire découvrir l'ensemble « des possibles » qui s'ouvre aux jeunes et particulièrement à ceux qui sont issus des quartiers et qui ont parfois du mal à en sortir.

**3 groupes de 10 personnes** se sont succédés dans l'année (de février à avril ; de septembre à novembre ; puis de décembre à janvier 2021).

Sur une durée de **8 semaines, dont 4 en collectif**, les 3 groupes ont eu des intervenants internes et externes à la Mission Locale.

Différents thèmes ont été abordés : connaissance du bassin économique, des entreprises, des différents contrats pour lesquels ils sont prioritaires, des techniques de recherche d'emploi, ... Les outils internes à la Mission Locale ont été présentés : parrainage, aide à la mobilité, promotion de profils du Service Emploi. Des informations ont été données sur les agences Intérim, les entreprises qui recrutent, ...

Un regroupement collectif hebdomadaire, suivi d'un entretien individuel, ont permis de préciser, valider ou confirmer un projet professionnel réaliste et cohérent.

## Situation de ces jeunes en cours ou en fin d'accompagnement

---

- 4 entrées en Garantie Jeunes,
- 3 actions intensives vers l'emploi,
- 6 jeunes en CDD de moins de 6 mois, dont missions intérim,
- 1 jeune en CDI,
- 5 entrées en formation,
- 2 jeunes en contrat d'apprentissage,
- 2 jeunes ont quitté la région et ne sont plus suivis par la Mission Locale,
- 7 jeunes sont en suivi intensif à la Mission Locale.

# OBLIGATION DE FORMATION

---

---

---

---

L'obligation de formation s'articule autour de plusieurs politiques publiques connexes déjà déclinées au niveau territorial, comme la lutte contre le décrochage scolaire et le plan « 1 jeune, 1 solution ». Elle marque ainsi une nouvelle étape dans la lutte contre le décrochage scolaire en prolongeant l'instruction obligatoire jusqu'à 18 ans.

On dénombre 80 000 jeunes sortant chaque année du système scolaire sans aucune qualification et 60 000 mineurs qui ne sont ni en études, ni en formation, ni en emploi. Ils sont les premières victimes de la pauvreté et rencontrent de grandes difficultés pour s'insérer dans le marché du travail.

Dans ce contexte, l'obligation de formation des 16-18 ans a été annoncée lors du lancement de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté en septembre 2018 et est entrée en vigueur avec la loi du 26 juillet 2019 « Pour une Ecole de la Confiance ». Cette nouvelle mesure concerne tous les jeunes âgés de 16 à 18 ans en situation de décrochage scolaire, diplômés ou non, sans emploi ou formation et vise à rompre avec le cercle de la pauvreté en proposant à chaque jeune des solutions de retour en scolarité, d'accès à la qualification ou à l'emploi.

Il s'agit d'une part, d'une obligation pour le-la jeune et sa famille qui fera l'objet, en cas de non-respect, d'une transmission d'information au Conseil Départemental mais également d'une chance pour ce public, puisqu'il s'agit d'une obligation de moyens pour les services de l'Etat qui se doivent de proposer à chaque jeune une solution correspondante à son projet.

Parmi les solutions apportées à ces jeunes, la poursuite de la scolarité dans un établissement d'enseignement, la voie de l'apprentissage ou de la formation professionnelle, le service civique, l'emploi ou un accompagnement socioprofessionnel contribuent au respect de cette obligation.

L'obligation de formation repose sur un travail partenarial de différents acteurs au sein de la PSAD (Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs) coordonnée par la Mission Locale et le CIO. La Mission Locale est chargée de contrôler le respect de l'obligation de formation et de mettre en œuvre des actions de repérage et d'accompagnement. Le schéma 1 illustre la **méthodologie de travail mise en œuvre dans le cadre de l'obligation de formation**.

Face à cette obligation et dans le but d'apporter une réponse à tous les jeunes, le dispositif « Trace ta route » a été créé par la Mission Locale de Vichy. Ce dispositif s'adresse aux jeunes mineurs de 16 à 18 ans qui sont suivis par la Mission Locale et inscrits dans un PACEA. Ce dispositif propose un accompagnement personnalisé pour les jeunes avec ou sans diplôme qui ne sont ni scolarisés, ni en emploi, ni en formation. La démarche personnalisée d'accompagnement, articulée autour d'ateliers obligatoires et optionnels, vise à remobiliser les jeunes selon leurs besoins et au rythme de chacun.



Au niveau opérationnel, l'obligation de formation consiste à repérer les jeunes en situation de décrochage scolaire ou décrochés. Pour ce faire, la base de données de la Mission Locale (IMILO) et la base de données du réseau des plateformes de lutte contre le décrochage scolaire (RIO) sont interconnectées afin de s'enrichir l'une et l'autre.

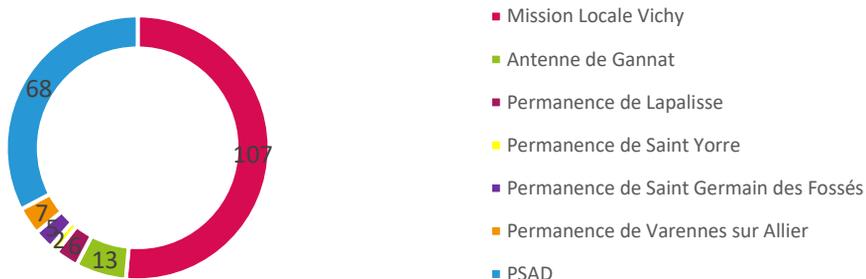
# OBLIGATION DE FORMATION (suite)

## • Répartition totale des jeunes

Ce croisement d'informations a permis d'identifier **208 jeunes** âgés de 16 à 17 ans, soit en 2020, 18,8 % des jeunes suivis par la Mission Locale. Ce qui représente plus du double du pourcentage des mineurs accompagnés les années précédentes (autour de 8% les années précédentes).

## • Répartition du nombre de jeunes mineurs selon la provenance

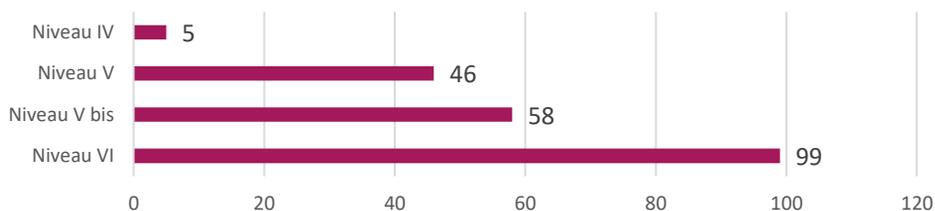
Parmi les 208 jeunes mineurs, 67,3 % étaient déjà inscrits à la Mission Locale ou ont été reçus entre le 01/11/2020 et le 31/12/2020. 32,6 % des jeunes identifiés sont issus de la PSAD (jeunes non connus de la Mission Locale).



## • Répartition en fonction du sexe sur la totalité des jeunes mineurs

Contrairement aux jeunes reçus habituellement pour lesquels existe une certaine parité fille/ garçon, la majorité des jeunes mineurs identifiés sont de sexe masculin. En effet, 62,02 % des jeunes mineurs identifiés sont des hommes.

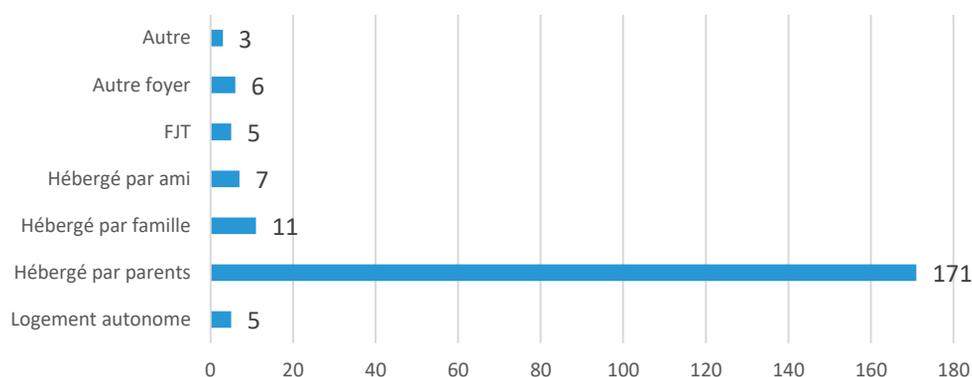
## • Répartition en fonction du niveau de formation sur la totalité des jeunes mineurs



Le niveau de qualification de ces jeunes est forcément bas, puisqu'ils sortent de l'école très tôt. Pourtant, nous pouvons en déduire une certaine réalité. Si une majorité de garçons sortent précocement du système scolaire sans diplôme, quelques années plus tard, nous sommes forcés de constater que la proportion filles/ garçons s'équilibre, avec un niveau de qualification bien plus élevé des jeunes filles. De ce fait, nous constatons donc que malgré un niveau de qualification plus élevé les jeunes femmes ont plus de mal à intégrer le monde du travail.

# OBLIGATION DE FORMATION (suite)

- **Répartition en fonction de l'hébergement sur la totalité des jeunes mineurs**



- **Répartition en fonction des inscrits Pôle Emploi sur la totalité des jeunes mineurs**

77,8 % des jeunes identifiés ne sont pas inscrits à Pôle Emploi. En effet, nombreux jeunes reçus pensent que l'inscription à Pôle Emploi est accessible seulement à la majorité.

- **Répartition du nombre de jeunes mineurs suivis dans le cadre de l'obligation de formation**

Toutefois, l'ensemble des jeunes identifiés ne relève pas de l'obligation de formation. Un jeune est identifié comme relevant de l'obligation « si au moins pendant un jour, il n'a pas satisfait à son obligation de formation ».

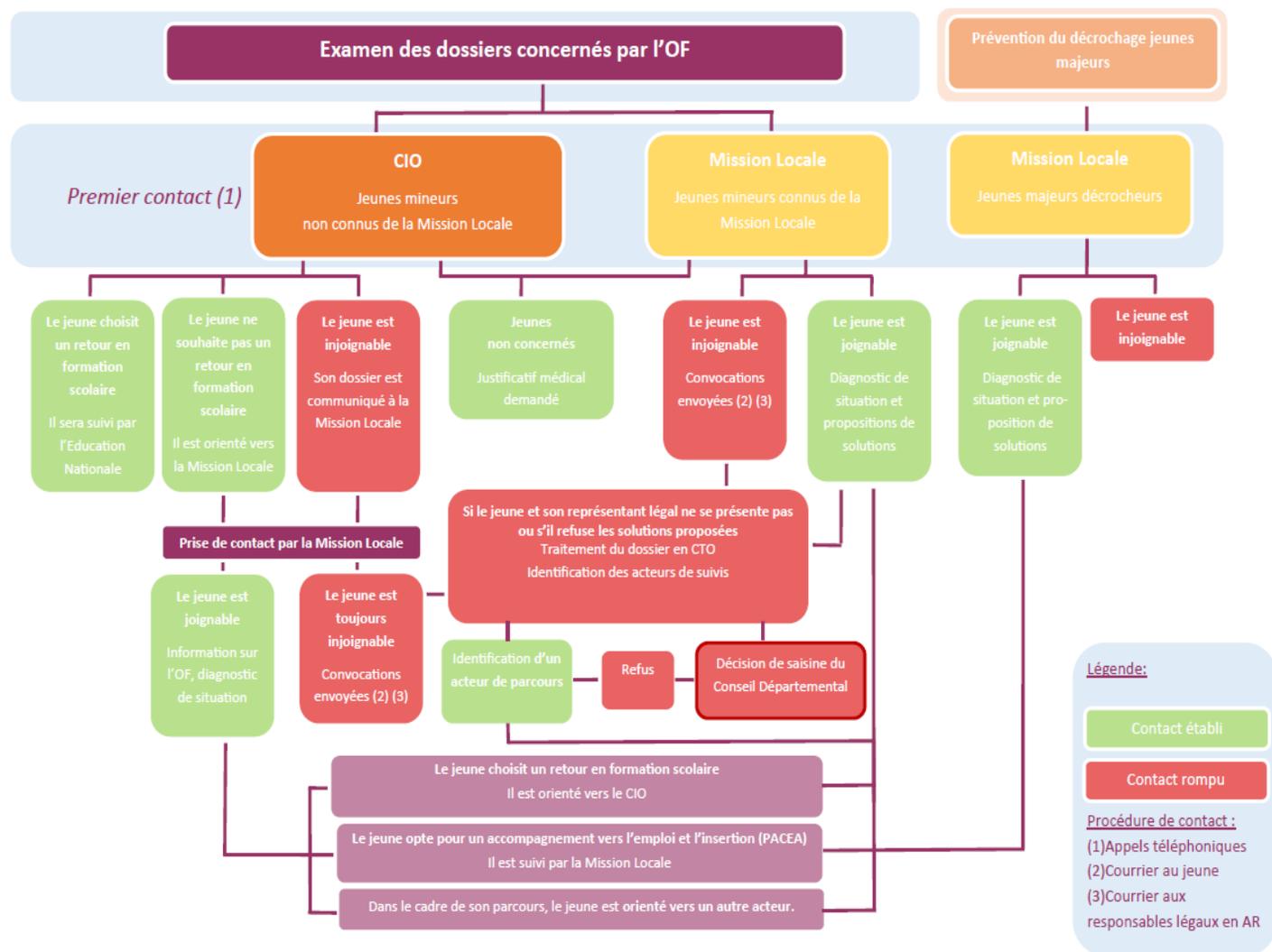
Ainsi, parmi les 208 jeunes identifiés, seulement 43,7 % des jeunes ont été identifiés comme ne respectant par leur obligation de formation.

- **Répartition du nombre de jeunes mineurs rencontrés**

Afin de disposer d'informations actualisées, la priorité a été donnée aux jeunes connus de la Mission Locale et identifiés comme ne respectant pas l'obligation de formation. Ces jeunes ont été contactés afin de leur présenter la nouvelle loi, l'obligation qu'elle leur donnait et de ce fait, leur proposer des solutions adaptées à leur situation. Ainsi, entre le mois de novembre et de décembre, 28 jeunes ont été reçus au moins une fois en entretien individuel.

# OBLIGATION DE FORMATION (suite)

## • Méthodologie de travail mise en œuvre dans le cadre de l'obligation de formation



# TRACE TA ROUTE



## MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Un appel à projet a été lancé au mois de juin 2020, par le Commissaire à la lutte contre la pauvreté et la Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Auvergne-Rhône-Alpes, dans le cadre de l'action 19 du BOP 304.

Le choix stratégique de la Mission Locale Espace Jeunes de Vichy et sa Région a été d'y répondre, dans la perspective de la mise en œuvre de la loi sur l'obligation de formation (prévue dans l'été 2020) et le constat d'une véritable carence de solutions pour les mineurs sur notre territoire.

### Objectif de l'action

Le projet vise à outiller la Mission Locale pour l'accompagnement spécifique des jeunes mineurs sortis du système scolaire, repérés comme décrocheurs.

En effet, à ce jour, en dehors de l'apprentissage, nous n'avons pas d'outil spécifique pour ce jeune public, qui représente environ 8 % des jeunes que nous accompagnons. L'objectif premier de cet outil est de travailler la remobilisation et l'orientation, tout en essayant d'être en adéquation avec les attentes assez spécifiques de ce public et les difficultés qu'il rencontre vis-à-vis de son insertion dans le monde du travail.

Concrètement, le projet souhaite raccrocher le jeune sur une trajectoire professionnelle réaliste mais choisie, lui proposer un cadre support à l'acquisition des savoir-être indispensables à son insertion socio-professionnelle.

### Moyens humains mobilisés

- Un conseiller référent des jeunes et coordonnateur des intervenants,
- Des intervenants extérieurs, prestataires d'actions spécifiques innovantes par rapport aux outils habituellement mobilisés en mission locale :
  - La ligue de l'enseignement,
  - La cravate solidaire,
  - Le CREPS,
  - Euphoric mouvance,
  - L'association ADN,
  - La compagnie Becare,
  - L'Auto Ecole C'Permis.

### Résultats attendus

Remettre le jeune dans un parcours :

- Reprise de scolarité,
- Signature d'un contrat d'apprentissage,
- Entrée en formation continue,
- Engagement dans un service civique,
- Signature d'un contrat de travail.



**L'objectif sera d'intégrer 50 jeunes sur ce dispositif avant le 30 juin 2021.**

Lancé en mars 2020, « Allier-vers » est un dispositif collaboratif, né de l'appel à projet de la Direccte Auvergne Rhône-Alpes : « Repérer et mobiliser les publics invisibles ».

C'est pour répondre aux besoins du territoire que le pôle prévention SAGESS 03 et les trois Missions Locales de l'Allier se sont associés.

« Allier-vers » se veut innovant et expérimental. Il propose aux jeunes dits « invisibles », un accompagnement de proximité, individualisé et hors les murs à la ville comme à la campagne.

Des équipes pluridisciplinaires (*composées de travailleurs sociaux et de conseillers en insertion professionnelle*) sillonnent les routes de l'Allier pour aller à la rencontre de ces jeunes et leur proposer un accompagnement social personnalisé et adapté à leurs besoins et insertion professionnelle.

L'objectif étant de faire preuve de dynamisme, de réactivité et de créativité pour remobiliser les jeunes « hors radars » et de leur assurer un accès au droit commun. Trois antennes existent sur les bassins de Vichy, Moulins et Montluçon.

## Qui sont les jeunes invisibles ?

### • La définition du consortium

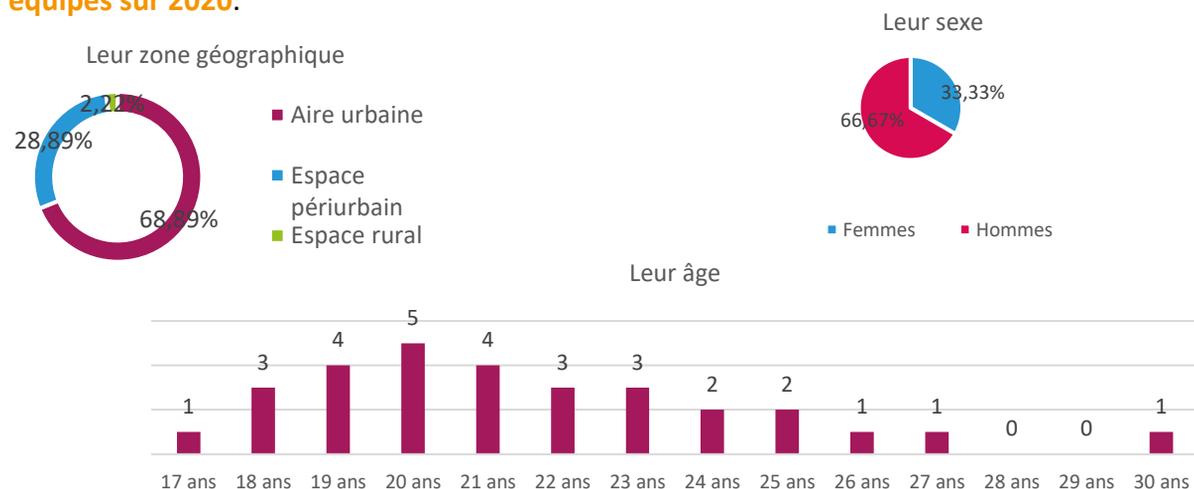
L'invisibilité telle que définie dans le consortium représente les jeunes :

- Âgés entre 16 et 29 ans,
- Non inscrits ou perdus de vue par les services pour l'emploi,
- « Hors radars » des institutions publiques du fait de différents facteurs,
- Exprimant un besoin d'accompagnement social et/ou en insertion professionnelle.

### • Les invisibles sur le bassin de Vichy

#### ○ Repérage des jeunes

Sur le bassin de Vichy, le binôme a rencontré environ 400 jeunes de juin à décembre 2020. 12 % d'entre eux correspondaient à la cible des invisibles, dont **30 jeunes ont été mobilisés par les équipes sur 2020.**



80 % des jeunes invisibles repérés sur le bassin de Vichy sont issus d'orientations par les partenaires. 10 % des jeunes invisibles ont été repérés sur l'espace public dans le cadre du travail d'aller-vers en zone urbaine, péri-urbaine et rurale. Ce faible taux s'explique principalement par les périodes de confinements et couvre-feu successifs rencontrés en 2020. 10 % restant de jeunes repérés ont été orientés grâce au « bouche à oreille » de jeunes déjà suivis et satisfaits par l'accompagnement proposé avec les équipes du dispositif.

## Qui sont les partenaires en 2020 ?

---

- **En interne**
  - Mission Locale : orientation en interne des jeunes perdus de vue par les conseillers ou des jeunes n'ayant pas honoré leur rendez-vous en premier accueil.
  - Prévention spécialisée SAGESS : orientation en interne par les éducateurs de prévention spécialisée proposant un passage de relais vers « allier-vers », pour les jeunes en mesure de commencer la construction de leur projet professionnel.
- **En externe**
  - Pôle Emploi : orientation en externe des jeunes perdus de vue par leur conseiller Pôle Emploi.
  - Autres partenaires : orientation par certaines mairies du bassin, par le CIO, par des associations caritatives de situations de jeunes correspondant à la problématique d'invisibilité.

Le tissu partenarial se développe de plus en plus sur le bassin de Vichy et de nouvelles orientations sont à prévoir par les partenaires locaux rencontrés. A double sens, cette communication permet aussi aux équipes de repérer les différents acteurs locaux afin de pouvoir réorienter les jeunes vers des partenaires spécialisés ci-besoin.

## Ateliers, activités sportives... Différentes actions de mobilisation avec les jeunes invisibles

---

Les équipes ont su faire preuve de créativité afin de mobiliser les jeunes dans leur parcours d'accompagnement, l'objectif étant de les préparer à l'emploi et de lever les différents freins sociaux, notamment ceux liés à la vie en collectif.

En 2020, 45 % des jeunes ont participé à une action proposée par l'équipe. Pour exemple, nous citerons une sortie en canoë aux Gorges de la Sioule, une sortie avec le club d'Aviron de Vichy et des ateliers de remobilisation avec la Mission Locale.

L'accompagnement des jeunes c'est aussi la possibilité pour le binôme de faire preuve de réactivité face aux besoins de jeunes ainsi que de mobilité. Les équipes travaillent essentiellement hors les murs et accompagnent les jeunes dans un large panel de demandes. Pour exemple : accompagnement pour réaliser les démarches administratives, aides à l'accès alimentaire ou au logement, orientation pour l'accès aux soins, construction du projet professionnel, travail sur l'estime et la confiance en soi, etc.

## A Vichy, les jeunes s'essaient à l'aviron sur le lac d'Allier

En septembre 2020, un groupe de jeunes a découvert la discipline sportive de l'aviron sur le lac de l'Allier à Vichy. Afin de proposer un moment d'échange et de convivialité, l'équipe d'Allier-vers a organisé cette sortie avec le soutien des jeunes. Cette rencontre a permis aux jeunes de sortir de leur isolement quotidien et de pratiquer la collaboration et le travail d'équipe autour d'une nouvelle activité sportive. Très bien accueillie par le club de l'Aviron, l'équipe renouvellera très probablement l'aventure en 2021 !



## Passages de relais

---

Au 31 décembre 2020, environ 30 % des jeunes suivis sont sortis du dispositif. Une fois leur situation sociale sécurisée, un projet professionnel initié, le passage de relais est effectué auprès d'un conseiller Mission Locale ou d'un conseiller Pôle Emploi pour les plus de 26 ans.

## Auprès des jeunes

Le Service Emploi permet la promotion des métiers et des entreprises de notre territoire en réalisant des visites et en invitant des employeurs à présenter leur établissement. Il participe également à la réalisation de stages (PMSMP) pendant lesquels les jeunes vont pouvoir découvrir un métier. Il permet la mise à l'emploi des jeunes en leur proposant des offres d'emploi variées (CDD, CDI, contrats en alternance, ...) et en les préparant aux entretiens d'embauche (aide à la rédaction de CV, de lettre de motivation ou encore en réalisant des simulations d'entretien d'embauche).

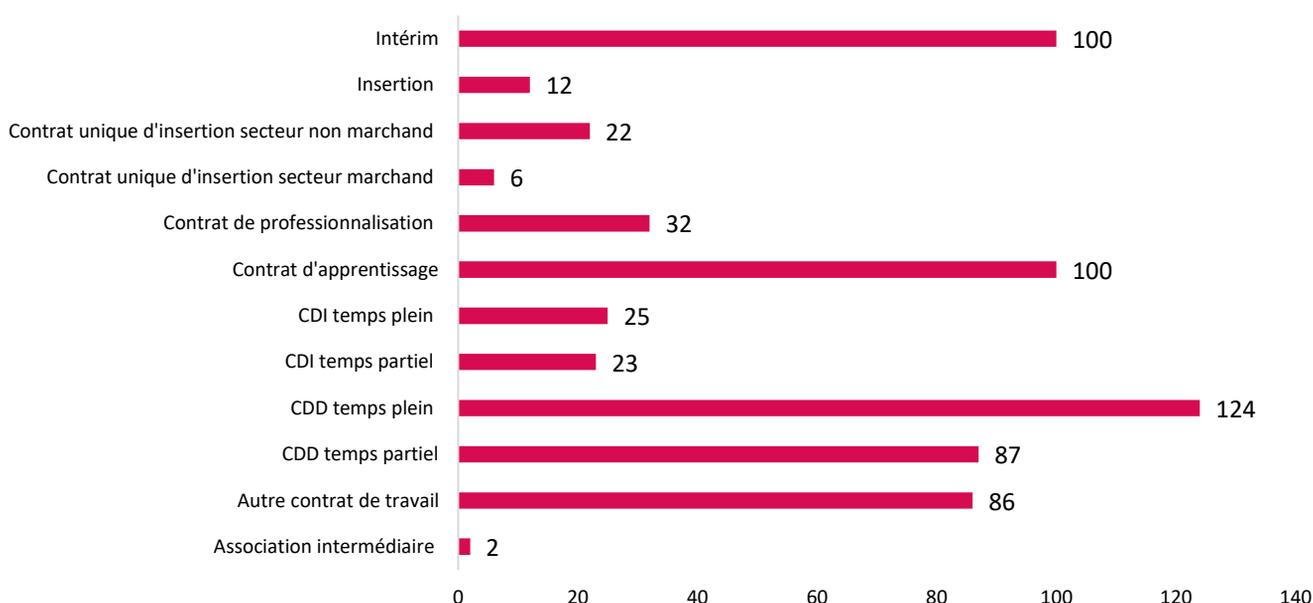
## Auprès des entreprises

Le chargé de relation entreprise accompagne les employeurs (entreprises, collectivités et associations) dans leurs recrutements de jeunes. De l'analyse des besoins à la rédaction de profils de poste, de la présentation des candidats jusqu'au suivi des jeunes, il est l'interlocuteur privilégié des entreprises en les informant sur le dispositif emploi le plus favorable à l'embauche. Il peut également apporter un soutien administratif dans la contractualisation du contrat de travail.

## Les offres d'emploi collectées en 2020

En 2020, nous avons capté **619 offres d'emploi, soit 13 % de plus qu'en 2019**, et ce malgré la crise sanitaire liée au COVID. Les employeurs ont privilégié les CDD temps plein de moins de 6 mois et les contrats d'apprentissage.

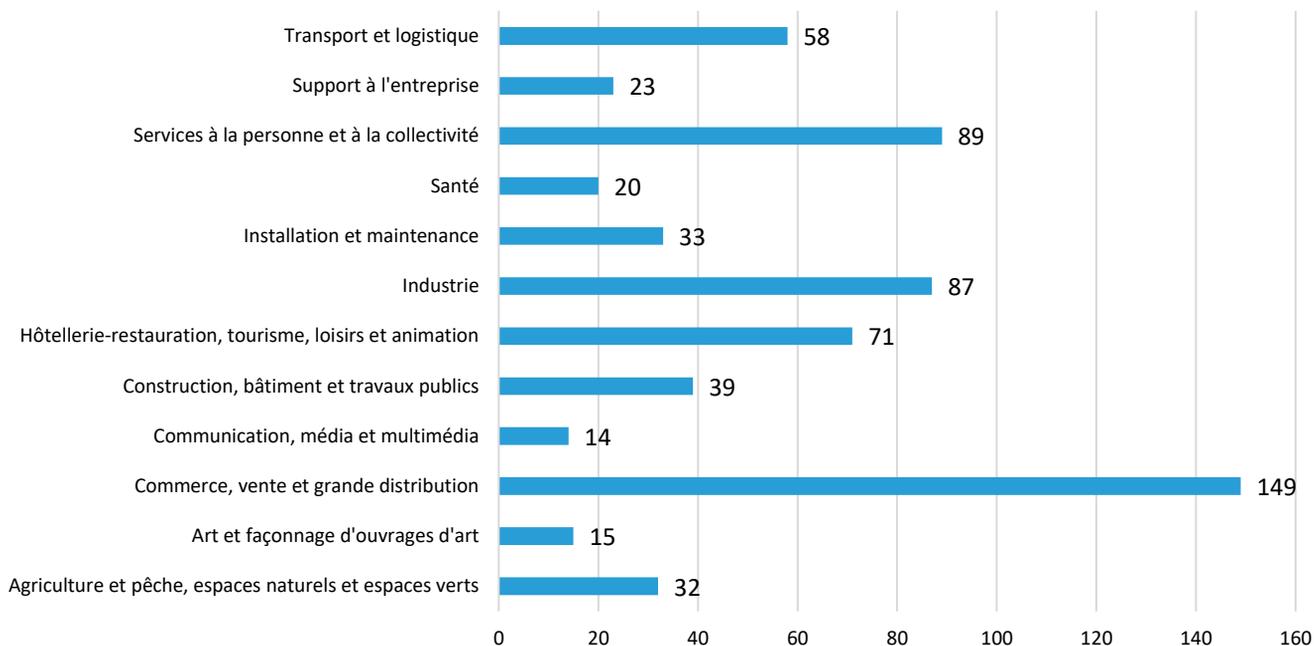
### • Nombre d'offres d'emploi captées par type de contrat



**Le nombre de contrat d'apprentissage a bondi de 28 % par rapport à 2019.**

# SERVICE EMPLOI (suite)

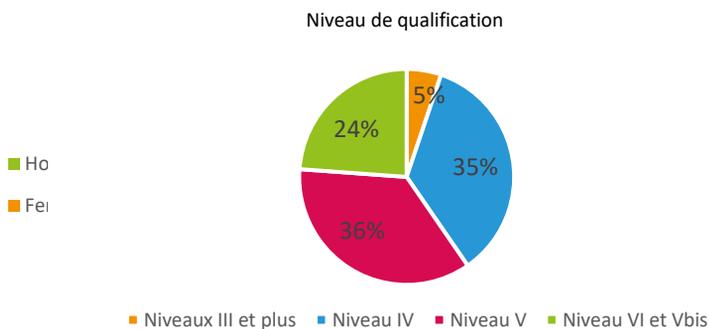
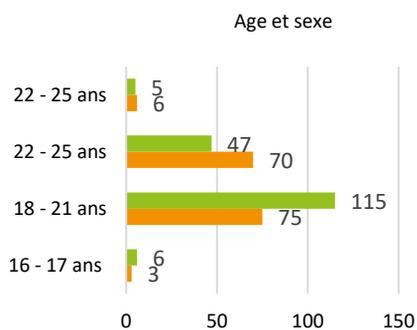
## • Nombre d'offres d'emploi captées par secteurs d'activité



**Le secteur du commerce a recruté massivement notamment dans les commerces alimentaires. Les secteurs du service à la personne et de l'industrie ont continué leur progression par rapport à 2019.**

## • Les jeunes retenus sur les offres d'emploi

**327 jeunes ont été retenus sur les offres d'emploi.**



## Les aides à l'embauche

---

- **le plan « 1 jeune/1 solution » lancé en juillet 2020**

Afin d'inciter les entreprises à embaucher et former des jeunes de moins de 26 ans, l'Etat a mis en place différents dispositifs financiers notamment :

- **Pour faciliter l'entrée dans la vie professionnelle**
  - **L'aide exceptionnelle**

C'est une aide de 4 000 euros sur un an pour un salarié à temps plein pour le secteur marchand. Ce montant est proratisé en fonction du temps de travail et de la durée du contrat de travail.
  - **Le PEC CAE **

C'est une aide de 65 à 80 % du SMIC sur un contrat de 6 à 9 mois (peut être 1 CDI) sur un volume horaire de 20 à 26 heures pour les embauches dans le secteur non marchand.
  - **Le CIE jeune **

C'est une aide de 47 % du SMIC sur un contrat de 6 à 9 mois (peut être 1 CDI) sur un volume horaire de 20 à 32 heures pour les embauches dans le secteur marchand.
  - **Les emplois francs**

C'est une aide à l'embauche des personnes qui résident dans les QPV (Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville) d'un montant de 17 000 euros sur 3 ans pour un CDI ou 5 500 euros sur 2 ans pour un CDD d'au moins 6 mois.

 : *La Mission Locale est prescriptrice du PEC CAE et du CIE. Elle réalise la demande des aides financières pour le compte des employeurs et assure le suivi du dispositif.*

- **Pour former des jeunes**

Une aide exceptionnelle de 5 000 euros pour recruter un alternant de moins de 18 ans (*en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation*) ou de 8 000 euros si 18 ans et plus.

## **Focus : « La promo profil jeunes » avec les agences d'emploi**

---

Dans le cadre de la convention de partenariat « Missions Jeunes » instaurée avec AKTO et les agences d'emploi depuis 2017, la Mission Locale a souhaité, durant le 3ème trimestre 2020, renforcer sa collaboration avec les agences d'emploi sur les bassins de Vichy, Gannat, Varennes et Lapalisse.

Afin d'optimiser l'accès à l'emploi de profils jeunes « employables » et d'assurer les sorties « positives » des jeunes inscrits dans le dispositif « Garantie Jeunes », le service emploi a créé des offres d'emploi intitulées « PROMO PROFIL » sur le logiciel Imilo pour le compte des agences **ADEQUAT, MANPOWER, ADECCO, LIP, START PEOPLE, CRIT, ACTO VICHY ou ACTO SAINT POURCAIN.**

## SERVICE EMPLOI (suite)

Ainsi les jeunes sont orientés et positionnés par les conseillers de la Mission Locale sur ces offres afin que leurs candidatures soient accompagnées et valorisées par le service emploi. Une relance est effectuée chaque mois. Leurs compétences sont également valorisées auprès des agences d'emploi afin d'être embauchés sur des missions à durée variable.

Depuis septembre 2020, chaque mois, 8 offres d'emploi génériques d'une durée de validité de 1 mois sont créées. En moyenne 50 % des candidatures sont issues de la Garantie Jeunes.

- 56 jeunes ont été positionnés sur ces offres,
- 65 % ont un moyen de locomotion (voiture, moto, scooter, trottinette électrique),
- 55 % possèdent un niveau scolaire équivalent ou supérieur à un CAP BEP.

Cette promotion de profil a permis à 26 jeunes d'avoir une mission en intérim d'une courte durée et pour 16 d'entre eux, une longue mission d'une durée supérieure à 1 mois.

Ces missions sont effectuées majoritairement sur le secteur Vichy et son agglomération, et dans une moindre mesure sur Gannat, Varennes ou Lapalisse.

Le secteur de l'industrie représente 75 % des missions sur des métiers d'opérateur de production, de manutentionnaire, de préparateur de commandes. Le secteur du bâtiment propose également des missions aux jeunes en tant qu'ouvrier du bâtiment, menuisier, couvreur et plombier. Enfin la grande distribution permet aux jeunes de réaliser des missions de courte durée sur le métier d'inventoriste.



# L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE (IAE)

L'IAE a pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrat de travail en vue de faciliter leur insertion dans la société. Elle met en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement.

## Les différentes structures de l'IAE

- **L'Association Intermédiaire**

Conventionnée par l'Etat, l'AI permet aux bénéficiaires de travailler occasionnellement pour des particuliers employeurs, des associations, des collectivités locales ou des entreprises.

- **L'Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion**

Comme l'agence d'intérim, elle propose aux personnes concernées des missions auprès d'entreprises avec un accompagnement social et professionnel pendant et en dehors des heures de travail.

Cette année, seuls 15 jeunes ont pu bénéficier d'un agrément délivré par Pôle Emploi pour travailler auprès de ces structures : des missions dans l'aide à la personne, l'entretien des bâtiments ou espaces verts, divers travaux de manutention.

La Mission Locale de Vichy travaille essentiellement avec 4 agences :



- **L'Entreprise d'Insertion**

C'est une entreprise du secteur marchand qui propose un contrat de travail à durée déterminée et un accompagnement socio professionnel vers une sortie sur l'emploi dite classique. Elle est obligatoirement conventionnée par l'Etat. A Vichy, « La Recyclerie Créative » a vu le jour en Mars 2019. Portée par l'Association SIEL (Solidarité Insertion Environnement Local), ses salariés assurent la collecte, la création et la vente d'objets (meubles, déco, habillement) dans une boutique située au 57 rue de Paris.

- **Les Ateliers et Chantiers d'Insertion**

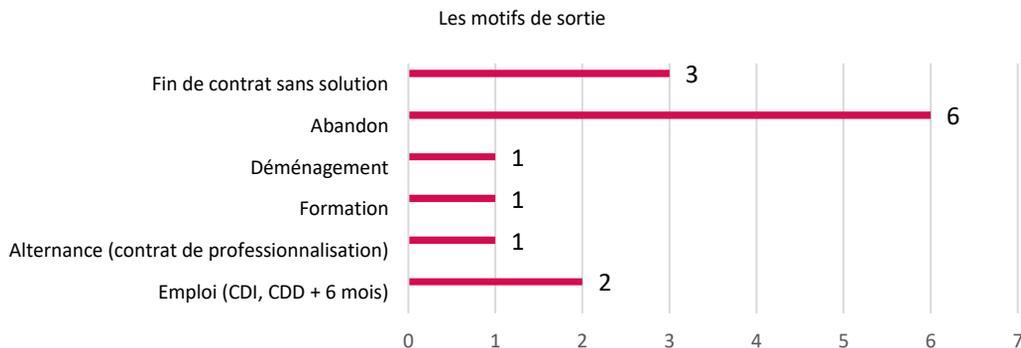
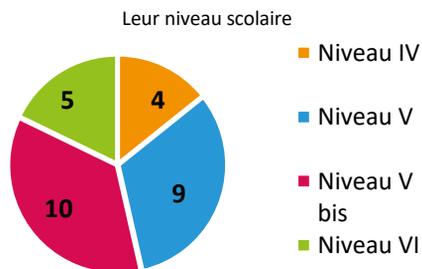
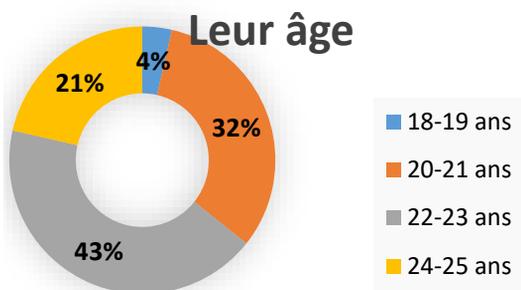
Ces associations proposent un contrat de travail à durée déterminée d'insertion (CDDI) et un accompagnement plus marqué dans la levée des freins socio-professionnels. Dans le cadre de son parcours, le salarié peut bénéficier de périodes de mise en situation professionnelle auprès d'autres employeurs.

# L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE (IAE) (suite)

LES ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION  
TERRITOIRE DE LA MISSION LOCALE DE VICHY



**28 jeunes ont intégré un chantier en 2020.**



**14 jeunes étaient en cours d'accompagnement au 31/12/2020.**

# L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE (IAE) (suite)

---

---

---

---



## La Mission Locale et l'IAE

---

Le conseiller référent IAE de la Mission Locale assure le lien avec les différentes structures, il participe notamment aux comités de suivi des chantiers d'insertion et aux réunions de coordination avec Pôle Emploi.

Les jeunes concernés sont identifiés et orientés par l'ensemble des conseillers et dirigés en fonction des profils sur les chantiers ou les agences. Un agrément d'une durée de 2 ans maximum est alors délivré par Pôle Emploi aux jeunes pour leur permettre de bénéficier de ce dispositif.

## Nouveauté 2020

---

La **Plateforme de l'Inclusion** (version expérimentale) est mise en place fin septembre et sera la nouvelle interface pour les acteurs de l'IAE. Cette plateforme numérique permettra aux prescripteurs, aux candidats et à toutes les structures de l'IAE, une interaction plus rapide. La personne souhaitant bénéficier du dispositif pourra s'inscrire avec ou sans l'aide d'un prescripteur habilité (Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, Conseil Départemental...) afin de postuler sur les différentes offres des chantiers d'insertion, des AI, ETTI... Elle sera convoquée pour un entretien d'embauche et se verra délivrer un PASS IAE pour une durée de 2 ans (ex agrément IAE de Pôle Emploi). Ce nouvel outil entrera en vigueur le 1er janvier 2021.

# LE POLE SOCIAL

Deux assistantes de service social composent ce pôle. Leur rôle principal est de proposer un accompagnement social aux jeunes inscrits préalablement à la Mission Locale et suivis par les conseillers en insertion professionnelle.

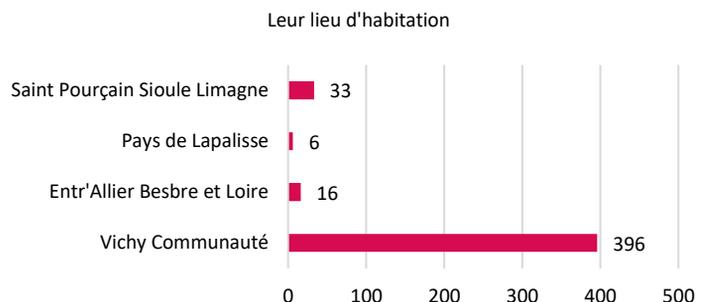
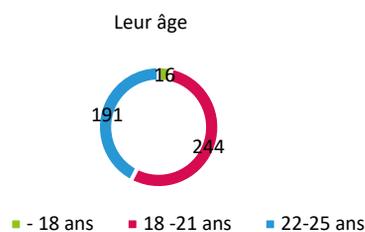
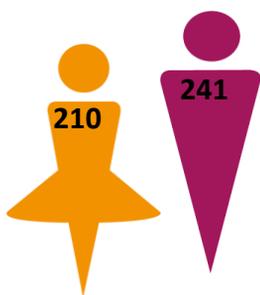
**Objectif de cet accompagnement social :** lever les freins d'ordre administratif, personnel, financier, de logement, mobilité, ou/et de santé, pour optimiser la construction et la réussite de l'itinéraire d'insertion professionnelle des jeunes.

Cet accompagnement s'articule et se révèle donc être étroitement lié à celui assuré par les conseillers. Il s'inscrit dans la durée. Il ne s'agit pas en effet « d'assister » et de pallier ponctuellement des difficultés repérées mais d'amener le jeune vers l'acquisition d'une réelle autonomie de vie sociale.

## Activité, outils d'intervention et partenariats extérieurs du pôle social

En 2020, **451 jeunes ont été reçus au moins une fois en entretien individuel** par les assistantes de service social. Au total, **1 307 entretiens individuels** ont été réalisés et **2 528 autres actualités de contacts directs** (téléphoniques et courriels) ont été effectuées.

Une hausse constante de l'activité des assistantes de service social est donc remarquée ; elle peut s'expliquer en partie sur l'année 2020 par la crise sanitaire et ses conséquences sur le public reçu, déjà et souvent fragilisé par une situation très précaire.



Autre constat récurrent : la majorité des jeunes reçus et accompagnés par les assistantes de service social résident sur l'agglomération de Vichy. Souvent en raison de problèmes de mobilité, les jeunes habitant sur les secteurs ruraux vont solliciter les services sociaux de secteur, ce qui engendre des échanges réguliers entre ces services et les assistantes de service social de la Mission Locale. En 2020, une permanence mensuelle d'une des assistantes de service social sur l'antenne de Gannat a été reconduite et a permis de recevoir les jeunes issus de ce bassin.

# LE POLE SOCIAL (suite)



- **L'accompagnement social**

Il repose principalement sur des entretiens individuels avec les jeunes qui permettent la confidentialité nécessaire au travail d'écoute et de recueil d'éléments indispensables à une évaluation sociale précise. Des plages d'accueil spécifiques ont été maintenues en 2020 pour recevoir les jeunes entrés sur les dispositifs d'accompagnement renforcé : **82 jeunes dans la Garantie Jeunes et 266 dans le PACEA.**

Les deux assistantes de service social ont également poursuivi les réunions d'échanges et de travail avec leurs partenaires extérieurs intervenant dans le champ médico-social, hébergement/logement : Association ANEF, Foyers Jeunes Travailleurs, Pôle de Santé Publique etc...Le maintien d'un lien régulier avec ces partenaires garantit, sécurise et optimise le parcours d'accompagnement global du jeune et permet une coordination du discours et des interventions de chacun.

- **Outils et dispositifs d'intervention**

- **Le dispositif du FAJ (Fonds d'Aide aux Jeunes)**

La Mission Locale assure le secrétariat de ce fonds et ce travail incombe à l'une des assistantes de service social. Il s'adresse particulièrement et majoritairement à notre public, et sa tranche d'âge 16-25 ans révolus. C'est donc l'outil le plus souvent mobilisé pour répondre aux besoins et difficultés financières de notre public inscrit dans une démarche d'insertion sociale et professionnelle.

Les aides attribuées sur ce fonds peuvent l'être sous deux formes :

1. Secours financiers accordés par la commission mensuelle destinés à faciliter l'élaboration et la réalisation par le jeune de son projet de vie professionnelle et sociale,
2. Secours urgents délivrés par les assistantes de service social et destinés à répondre à un besoin urgent inhérent principalement à la subsistance ou à la mobilité.

En 2020, la commission du FAJ local de l'arrondissement de Vichy a traité :

- Secours : 214 dossiers instruits
  - 110 pour alimentaire, vêtement (subsistance),
  - 5 pour frais annexes formation (hébergement, outillage),
  - 15 pour logement,
  - 59 pour permis de conduire,
  - 25 pour transport (carburant, transports en commun...).
  - Secours d'urgence : 183 dossiers traités
    - 134 sous forme de Chèque Alimentaire Personnalisé,
    - 13 sous forme de Carte Carburant,
    - 36 sous forme d'espèces.

# LE POLE SOCIAL (suite)



- Autres fonds et outils d'intervention

Le FAJ est un fonds subsidiaire aux autres fonds existants dans le dispositif de droit commun. Aussi les deux assistantes de service social instruisent également toutes les demandes au titre de ces autres fonds : FSL, Fonds d'action sociale CPAM, CAF, ASEF etc. et sollicitent aussi les associations caritatives.

Via un site partenaire et une convention avec la CPAM, elles réalisent également les demandes d'ouverture de droit à une couverture sociale de base et complémentaire, et autres demandes d'accès aux soins pour les jeunes. De même avec le SIAO pour les demandes d'hébergement d'urgence et d'insertion, et l'Epicerie Solidaire de Vichy pour l'accès à des achats alimentaires et de première nécessité à moindre coût.

En 2020, 288 demandes ont été réalisées sur ces autres fonds et outils d'intervention (dont 58 orientations et contrat d'accès à l'Epicerie).

# PARRAINAGE



Cette année, en raison de la crise sanitaire, les jeunes sont rentrés plus tardivement sur le dispositif parrainage. Les rencontres entre les filleuls et les parrains lors d'un premier entretien ont été plus difficiles à mettre en place en raison des mesures sanitaires à respecter. Il en va de même pour les ateliers, qui n'ont pas pu être tous réalisés comme nous l'aurions souhaité. Néanmoins, les parrains ont su adapter leur pratique durant le confinement et ainsi maintenir l'accompagnement avec leurs filleuls par téléphone, par visio et par mail, ce qui leur a permis également d'appréhender et de maîtriser ces nouveaux outils de communication.

Durant l'année, deux parrains ont animé deux ateliers, l'un ayant pour thème principal la communication non verbale, et l'autre le savoir vivre et le savoir être. Ces deux ateliers ont été proposés aux groupes QPV.

Deux parrains se sont proposés pour intervenir auprès des jeunes, lors du Nov'Project qui a eu lieu le 8 octobre dernier, afin de les informer et de les renseigner sur leurs professions respectives.

**Le nombre de bénéficiaires du parrainage sur l'année 2020 est de 30 jeunes.** Notons que sur ces 30 jeunes, 12 sont issus des Quartiers Prioritaires de la Ville.

Parmi ces 30 filleuls, on compte 17 hommes et 13 femmes ayant entre 18 et 25 ans, on note majoritairement un niveau de formation IV.

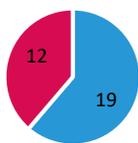
16 jeunes sont sortis du dispositif parrainage, pour les motifs suivants :

- 1 a signé un CDI,
- 3 ont débuté un CDD de moins de 6 mois,
- 1 a commencé un CDD de plus de 6 mois,
- 1 a signé un contrat d'apprentissage,
- 2 ont signé un contrat de professionnalisation,
- 1 a accédé à une formation qualifiante,
- 3 sont demandeurs d'emploi,
- 4 ont abandonné le dispositif.

En 2020, nous comptons **31 parrains** dont 16 actifs et 15 retraités, recouvrant la majorité des secteurs d'activité, même si près des deux tiers sont issus du tertiaire.

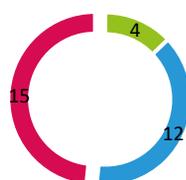
# PARRAINAGE (suite)

Leur sexe



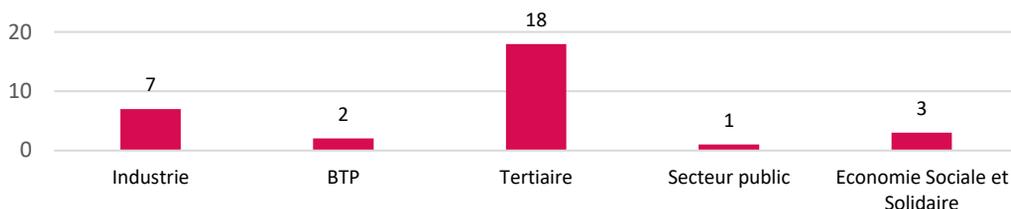
■ Hommes ■ Femmes

Leur statut



■ En activité de 40 ans ou moins  
■ En activité de plus de 40 ans  
■ Retraités

Leur secteur d'activité



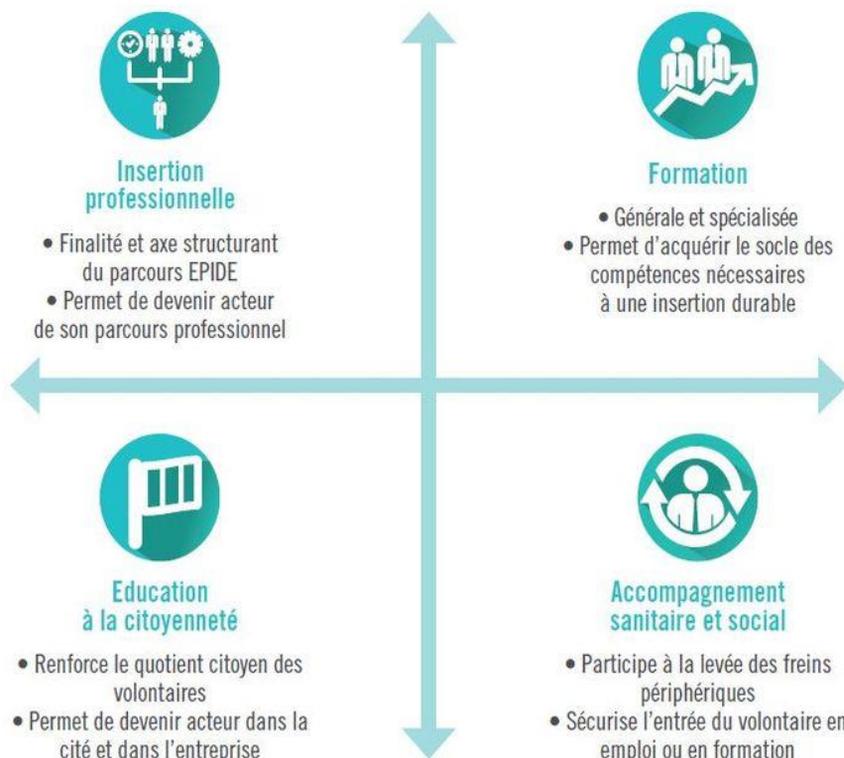
En conclusion, il est à noter que la majorité des filleuls sortie du dispositif a eu une situation d'emploi, et ce malgré une année compliquée, ce qui reste plutôt très positif en terme qualitatif même si le volume des jeunes suivis en bilan final reste limité. Si cette année n'avait pas été marquée par cette crise sanitaire inédite, nous aurions pu mettre en place plus de projets, ce qui nous aurait permis d'obtenir des résultats quantitatifs beaucoup plus importants. Gardons donc une note positive de nos actions, pour envisager 2021 sous le signe d'un bilan qui sera en augmentation.

# L'ÉPIDE DE BOURGES

L'Établissement pour l'insertion dans l'emploi s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans, sans qualification professionnelle et sans emploi, de nationalité française ou étrangère (sous réserve que leur situation leur permette d'accéder à l'emploi), à jour ou près de l'être avec la Journée Défense Citoyenneté. Il est important que les jeunes soient désireux de suivre le programme de l'ÉPIDE au sein d'un groupe.

**Cette structure tente de répondre au décrochage scolaire, au chômage des jeunes, aux inégalités et à la discrimination ainsi qu'au manque de cohésion sociale, tout en s'appuyant sur les valeurs de la République.**

L'équipe éducative et pluridisciplinaire garantit au jeune un suivi personnalisé alternant prise en charge individuelle et dynamique collective, ainsi qu'un accompagnement adapté à son rythme et à son projet personnel et professionnel. **Le parcours peut durer de 8 à 24 mois.**



## Les plus-values d'un parcours au sein de l'ÉPIDE :

- Les jeunes sont logés en internat du lundi au vendredi et nourris au centre. Les tenues de tous les jours, tenues de sport, costumes ou tailleurs, manteaux, chaussures sont fournis.
- Les jeunes perçoivent 210 €/mois, de leur admission à leur sortie du centre.
- L'Épide économise 90 € pour les jeunes chaque mois. Cette somme est donnée aux jeunes trois mois après la fin de leur parcours s'ils ont trouvé un emploi durable ou une formation qualifiante dans lesquels ils ont fait preuve d'un engagement sérieux.
- Ils peuvent passer l'Attestation de Sécurité Routière (ASR), puis le code de la route, ainsi que le permis de conduire AM et le permis B.

**En 2020, 3 jeunes ont été positionnés et 3 ont intégré le parcours Epide.**

# LA MOBILITE



La Mission Locale est en relation avec des partenaires pour accompagner les jeunes dans leurs déplacements (dans l'agglomération, le département, la région et voir plus !). Elle est prescriptrice pour :

- **La carte ILLICO SOLIDAIRE** financée par la **Région Auvergne Rhône Alpes**. Elle offre aux jeunes en contrat d'apprentissage, de professionnalisation ou inscrits à la Mission Locale une réduction immédiate de 75 % sur les billets en 2<sup>de</sup> classe pour les déplacements en TER et cars Région. Elle permet également de bénéficier d'un transport gratuit pour des entretiens d'embauche ou des entretiens préalables à une formation.

**186 ont été demandées par nos services en 2020.**

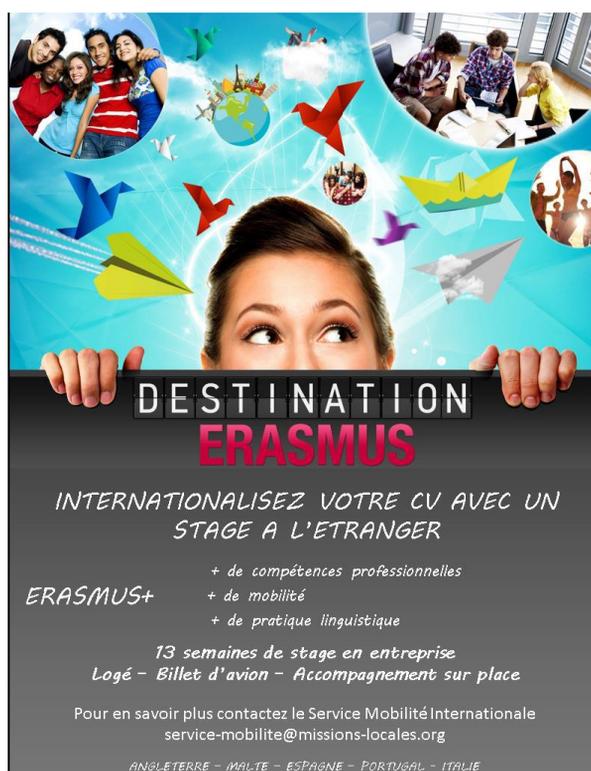
- **La location de deux roues** via l'association **Mobil Emploi** afin qu'ils accèdent à leur lieu de travail ou de formation. **3 jeunes ont pu en bénéficier en 2020.**
- **L'achat d'un vélo à moindre coût** via notre convention de partenariat avec **l'association SIEL**. **3 jeunes ont pu acquérir un vélo de ville ou un VTT pour un montant de 15 euros.** La Mission Locale délivre également gratuitement à chaque jeune un kit de sécurité (gilet jaune, casque, antiviol, lumières avant et arrière).

Chaque conseiller, suite à un diagnostic, propose aux jeunes qu'il accompagne et qui rencontrent des problèmes de mobilité, les différentes prestations existant sur le territoire : possibilité de co-voiturage (site dédié), carte de bus gratuite pour les demandeurs d'emploi dans les communes de Vichy, Bellerive et Cusset, vélo d'occasion à la Recyclerie, location de deux roues .... Le conseiller peut aider également au montage de dossier de demande d'aide au permis (200 €) via la Région Auvergne Rhône Alpes pour les jeunes éligibles. Cette demande est lourde administrativement et s'effectue via internet, ce qui n'est pas toujours accessible pour notre public.

## La mobilité internationale

La Mission Locale accompagne les jeunes à donner une dimension européenne ou internationale au parcours professionnel grâce à plusieurs dispositifs. **15 jeunes ont été concernés en 2020.**

- **ERASMUS AUDACE +2 et AUDACE +3** : Un jeune avec un diplôme inférieur à un BAC+2 peut effectuer 1 stage de 8 semaines en tant que stagiaire de la formation professionnelle en Irlande, Lituanie, Italie, Espagne, Portugal, Slovénie, Grèce et Malte.
- **ERASMUS + OUAT** : Les jeunes résidents de la nouvelle région AURA peuvent effectuer un stage non rémunéré de 13 semaines en entreprise à l'étranger : Irlande, Italie, Espagne, Portugal, Malte, et l'Estonie.
- En 2020, **8 jeunes** devaient bénéficier de ces 2 programmes. **Seul un jeune a pu effectuer son stage du fait des restrictions sanitaires dues au COVID.**
- 5 jeunes avaient validé via « Audace+3 » leurs stages dans le secteur de la restauration, des métiers du tertiaire mais aucun départ n'a pu avoir lieu.
- 1 jeune sur les 3 dossiers validés a pu partir à Malte dans le secteur des ressources humaines avec un retour en avril 2021.
- Aucun départ n'a eu lieu depuis le 01 avril 2020.
- Au 1er janvier 2021, Erasmus Audace +3 est arrêté par la région et Erasmus Ouate suspendu pour des raisons sanitaires.



**DESTINATION  
ERASMUS**

INTERNATIONALISEZ VOTRE CV AVEC UN  
STAGE A L'ETRANGER

ERASMUS+  
+ de compétences professionnelles  
+ de mobilité  
+ de pratique linguistique

13 semaines de stage en entreprise  
Logé - Billet d'avion - Accompagnement sur place

Pour en savoir plus contactez le Service Mobilité Internationale  
service-mobilite@missions-locales.org

ANGLETERRE - MALTE - ESPAGNE - PORTUGAL - ITALIE

# MOBILITE ET RECHERCHE D'EMPLOI

Cette action, destinée aux jeunes issus des Quartiers Prioritaires de la Ville, devait permettre la sensibilisation et la proposition d'outils à la mobilité pour les jeunes afin de leur permettre d'envisager sereinement une recherche d'emploi, une recherche de période de mise en situation en milieu professionnel ou encore d'accéder à une formation.

Elle a été animée en 3 phases :

➤ **1 atelier collectif sur la mobilité** : connaissance des différents moyens de locomotion et dispositifs d'aides pour y accéder. Les jeunes ont pu identifier et recenser les différents outils existants de la mobilité et comprendre les différents dispositifs financiers auxquels ils pouvaient prétendre : les aides au permis B, les aides au déplacement, la location de scooter, l'achat de vélo à tarif préférentiel, l'accès au réseau MOBIVIE, les aides pour prendre le train ou le réseau TER ou encore l'utilisation du covoiturage.

Certains jeunes avaient des difficultés pour se situer, se repérer avec un plan. Ils se sont donc exercés à se déplacer d'un point A à un point B sur une carte de Vichy avec les itinéraires des bus.

L'atelier devait également les amener à réfléchir et exprimer leur point de vue sur l'aspect écologique et environnemental quant à l'utilisation de ces modes de déplacement. Enfin, ils se sont intéressés aux dispositifs ERASMUS qui permettent d'avoir une immersion professionnelle et culturelle dans un pays de l'Union Européenne, quel que soit son niveau de qualification et avec une prise en charge du voyage.



➤ **1 atelier collectif sur la recherche d'emploi** : l'objectif pour chaque jeune est de réaliser un point de situation de son projet, son souhait, ses difficultés qui font obstacles à son insertion professionnelle, mais surtout d'avoir des pistes de réflexion, des solutions, qui doivent lui permettre de se mettre en mouvement.



Les jeunes ont pu apprendre à mieux connaître les secteurs économiques du territoire, identifier les métiers en tension et les entreprises. Ils ont été sensibilisés aux nombreuses mesures du plan « 1 jeune / 1 solution » auxquelles ils peuvent prétendre : contrats en alternance, emplois francs, PEC, Contrat Initiative Emploi, aides exceptionnelles à l'embauche.

Ils ont eu connaissance des différents sites, réseaux sociaux et autres supports de diffusion des offres.

Certains ont également pu être positionnés sur des offres d'emploi. Enfin, ils ont réalisé des simulations d'entretien d'embauche afin d'être plus à l'aise face aux questions d'un recruteur que ce soit dans le cadre d'une embauche ou d'une entrée en formation.

➤ **1 temps d'entretiens individuels pour suivre l'évolution du jeune dans l'action** : point sur les démarches réalisées, perspectives, problématiques rencontrées et solutions pour y remédier.

Compte tenu des contraintes sanitaires, l'action s'est déroulée en décembre 2020, ce qui ne nous a pas permis d'avoir un bilan réel sur le devenir des jeunes, qui souvent évolue dans les 4 à 6 semaines suivantes.

# JE BOUGE SUR MON TERRITOIRE



L'objectif de cette action est de permettre à des jeunes, en recherche d'emploi et accompagnés par les conseillers des deux antennes des Missions Locales à Gannat et à Saint Pourçain sur Sioule, d'être acteurs de leur insertion professionnelle en développant leur mobilité et leurs connaissances de leur bassin économique.

Plus concrètement, sur une journée, un groupe de jeunes d'un territoire va à la rencontre des jeunes de l'autre territoire en organisant son déplacement. Le groupe « accueillant » prépare un atelier thématique et la visite d'une entreprise en partenariat avec la Communauté de Communes. En retour, la même action est organisée sur une autre journée par l'autre groupe, selon les mêmes modalités.

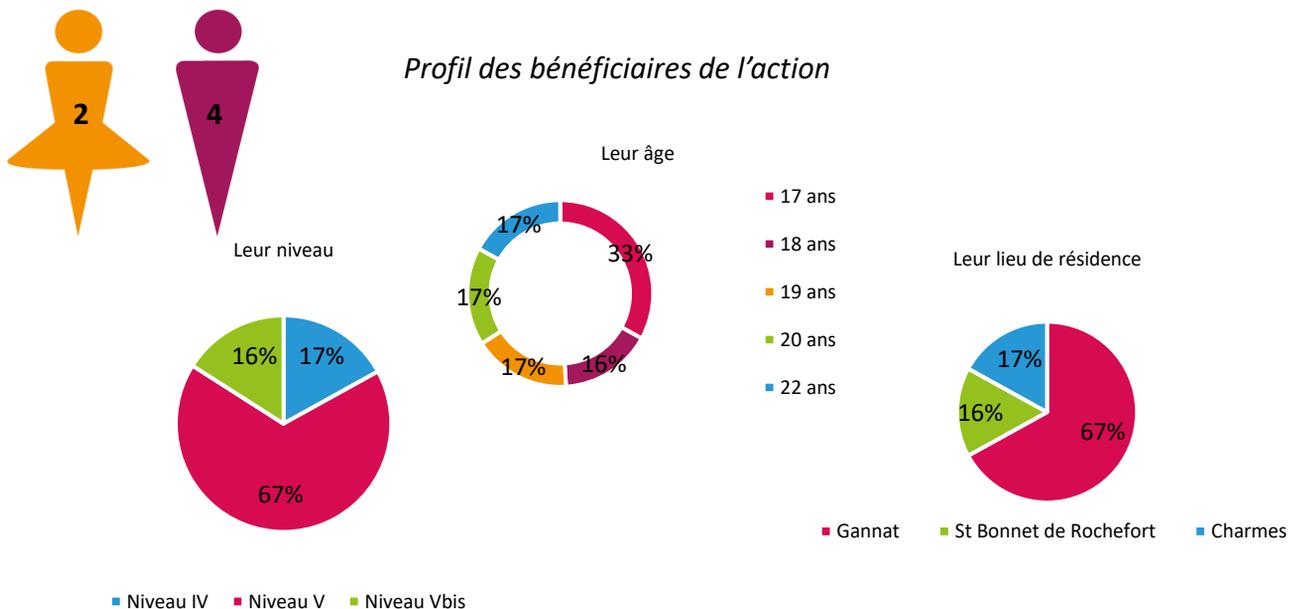
## Déroulement de l'action

La manifestation était prévue le mercredi 18 novembre sur le territoire de l'antenne de Gannat et le jeudi 19 novembre sur le territoire de l'antenne de St Pourçain avec 4 phases préparatoires en amont.

En raison du confinement, les deux journées d'action ont été annulées mais deux phases de préparation ont pu être réalisées.

### • Repérage du public sur Gannat

Philippe BAHERRER, conseiller de l'antenne de Gannat, a proposé l'action à 15 jeunes en recherche active d'emploi ou de projet professionnel, prêts à s'investir dans l'organisation d'un projet sur leur territoire. 6 jeunes ont réellement collaboré.



# JE BOUGE SUR MON TERRITOIRE (suite)

---

---

---

---



- Phases préparatoires à l'action et contenu

Mercredi 21 et 28 octobre

Ces ateliers ont permis de commencer l'organisation des deux journées d'action : visites d'entreprises, intervention d'élus de la Communauté de Communes, déplacements et accueil logistique (restauration, pot de clôture de la manifestation). Les jeunes se sont répartis les différentes tâches qui incombent à la réalisation de l'action, se structurant comme une entreprise. L'équipe a orienté ses recherches sur les activités culturelles proposées sur le territoire ainsi que sur l'existence des entreprises susceptibles de proposer une visite de leur structure. **Ils ont réalisé un véritable travail d'équipe.**

## Bilan de l'action

---

Même si, en raison des contraintes sanitaires et du confinement, l'action n'a pu être menée à son terme, au grand regret des jeunes, ces derniers ont néanmoins réalisé toute la préparation de l'action.

Ainsi, ils ont pu découvrir, via leurs recherches, l'existence des entreprises du bassin et leur secteur d'activité. Ils ont pu appréhender les différentes techniques de communication leur permettant de solliciter une entreprise. Ils pourront s'approprier ces techniques et les utiliser dans leurs démarches de recherche d'emploi (prospection, rédaction de courrier, phoning, relance, elevator pitch...).

# RENDEZ VOUS EN METIERS INCONNUS

---

---

---

---

Les 3 missions locales de l'Allier ont pu travailler de concert dans la mise en œuvre de ce projet, tant dans l'organisation, les méthodes de travail que dans l'organisation des regroupements.

Chaque jeune a bénéficié d'un accompagnement personnalisé, adapté à ses besoins et à ses attentes, tout en bénéficiant de la dynamique de groupe produite par les ateliers.

**Un groupe de 12 jeunes** a été constitué par chaque mission locale, ce groupe a suivi un **programme intensif de collectif durant 6 semaines, puis une période d'immersion en entreprise** pour ceux qui ont pu maintenir leur stage en situation de crise sanitaire. Pour les autres, des ateliers de substitution ont été proposés. Les semaines de « collectif » ont respecté des plannings préétablis collectivement par les 3 missions locales. Les 3 groupes ont débuté simultanément l'action sur les 3 bassins du 2 octobre au 27 novembre.

Nous avons mobilisé un centre de formation par bassin d'emploi :

- Le **CFAI de Désertines** (Mission Locale de Montluçon) qui propose des formations en Industrie,
- Le **BTP CFA de Bellerive-sur-Allier** (Mission Locale de Vichy) pour les formations dans les TP,
- Le **CFPPA de Neuvy** (Mission Locale de Moulins) pour les métiers des services à la personne.

Au vu de la situation sanitaire au moment de la mise en œuvre du projet, la décision a été prise de travailler sur la découverte des différents secteurs par le biais de la réalisation de films par des groupes de 3 jeunes (donc 4 entreprises par bassin) avec présentation aux 36 jeunes et remise de prix pour les meilleurs films de présentation pour valoriser leur travail.

## Points forts de l'action

---

L'action « Métiers Inconnus » permet de donner aux jeunes une réponse adaptée à leur recherche de projet en ciblant un métier parmi 3 secteurs définis et en leur apportant une meilleure connaissance de leur environnement professionnel.

Cette prestation devient très personnalisée pour les participants. Elle permet :

- De leur faire prendre conscience des freins pouvant compromettre les étapes du parcours d'insertion et d'enclencher des actions permettant de lever ces freins,
- D'analyser leur potentiel en amont d'un projet de formation,
- D'éveiller leur intérêt pour un secteur souvent décrié et mal connu.

## Difficultés rencontrées

---

Les 3 secteurs imposés ont parfois freiné les orientations car les jeunes ne voyaient pas l'intérêt de découvrir un, deux ou trois secteurs pour lesquels ils n'avaient pas d'appétences.

Il a fallu gérer un collectif en pleine crise sanitaire, avec l'annonce d'un second confinement en plein milieu du projet.

Il a été difficile de mobiliser des entreprises pour des PMSMP en période de crise sanitaire.

# LE SALON CHRONO ALTERNANCE

---

Le plan **#1jeune1solution**, lancé le 23 juillet 2020 par le gouvernement, vise à offrir une solution à chaque jeune. Il mobilise un ensemble de leviers : aides à l'embauche, formations, accompagnements, aides financières aux jeunes en difficultés, afin de répondre à toutes les situations.

Dans le cadre des contrats en alternance, des mesures spécifiques sont proposées aux entreprises et aux jeunes :

- Pour les entreprises : Des aides financières exceptionnelles de 5 000 à 8 000 euros pour le recrutement d'un jeune alternant sont versées aux employeurs.
- Pour les alternants : Des aides financières pour passer le permis, pour se loger ou encore pour s'équiper sont également prévues.

C'est dans cet objectif que la Mission Locale a organisé le salon « Chrono de l'alternance » le mercredi 23 septembre afin de promouvoir les contrats en alternance et favoriser la mise à l'emploi des jeunes par le biais du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

## Lieu de la manifestation

---

Salle des Fêtes de Vichy car facilement identifiable et accessible pour les visiteurs.

## Horaires

---

De 14 h 00 à 17 h 00.

## Communication

---

Information sur l'événement auprès de la ville de Vichy sur les panneaux lumineux et les différentes mairies du territoire de la Mission Locale, sur les sites de Vichy développement, du Conseil Départemental, les foyers d'hébergement, les établissements scolaires, les centres sociaux, les partenaires de la Mission Locale, la presse locale et nos réseaux sociaux. Pôle emploi a également collaboré à la communication en invitant les jeunes inscrits.

## Les partenaires mobilisés

---

La crise sanitaire ne nous permettant pas de mobiliser un nombre important de partenaires, nous avons convié ceux qui avaient des offres d'emploi à pourvoir et nos partenaires institutionnels.

# LE SALON CHRONO ALTERNANCE (suite)

- **Centres de formation d'apprentis**

- IFI 03 : 28 offres à pourvoir en hôtellerie- restauration, métiers de bouche
- BTP CFA Allier : 6 offres à pourvoir de maçon ; plâtrier peintre, couvreur
- CFAI Désertines : 16 offres à pourvoir en maintenance industrielle, technicien d'usinage, technicien en chaudronnerie industrielle
- CFPPA Neuvy : 7 offres à pourvoir en horticulture et espaces verts, technicien agricole

- **Organismes de formation**

- AFORMAC Vichy : 10 offres à pourvoir de technicien comptable, gestionnaire de paie
- IMCS : 12 offres à pourvoir de vendeur, employé polyvalent
- FAC FORMATION : 4 postes à pourvoir en commerce
- Groupement d'employeurs :
  - GESA : 5 offres à pourvoir en maintenance industrielle, couvreur
  - GEIQ EPI : 18 offres à pourvoir de technicien de maintenance, conducteur de ligne de production
  - GEIQ BTP : 9 offres à pourvoir de menuisier, maçon, électricien

- **Partenaires institutionnels**

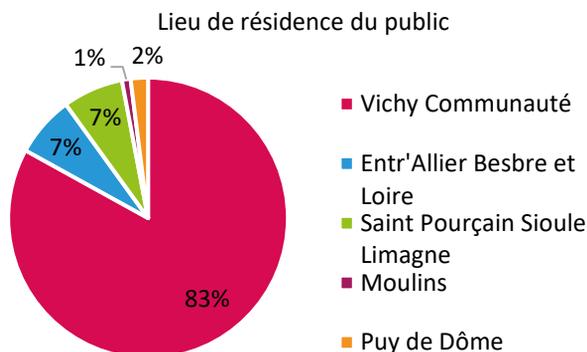
- CAPEB
- Chambre de métiers : 22 offres en métiers de bouche, bâtiment, mécanique
- Pôle Emploi
- CIO
- Stand Mission Locale Vichy
- Stand Vichy Développement pour la mise à disposition des annuaires économiques afin d'accompagner les jeunes dans leur démarche de prospection des entreprises.

**Au total, près de 130 offres étaient proposées sur le 03 mais également sur 63 pour différents niveaux, du CAP au BAC + 5.**

# LE SALON CHRONO ALTERNANCE (suite)

## Le Public

**125 personnes se sont rendues au forum** dont 99 jeunes de moins de 26 ans et 13 demandeurs d'emploi de plus de 26 ans. Sur les 99 jeunes de moins de 26 ans, 85 étaient déjà inscrits en Mission Locale, dont 80 à Vichy, 7 avaient le statut scolaire. Les 7 autres étaient sans situation scolaire.



## Situation des jeunes inscrits à la Mission Locale de Vichy et venus au forum au 31/12/2020

- Signatures de PMSMP (conventions de stage) : 28
- Signatures de contrats en alternance : 12 jeunes
- Signatures de CDD : 19 jeunes
- Signatures de CDI : 3 jeunes

## Conclusion

Un volume important, près de 130 offres en alternance, était encore à pourvoir au 23 septembre 2020, témoignant d'un réel intérêt des employeurs pour ces contrats de travail. Nous devons continuer nos efforts d'information et sensibilisation des jeunes sur le dispositif alternance, sur les filières qui recrutent et les entreprises qui embauchent.

# LE SALON CHRONO ALTERNANCE (suite)

## Retour en images sur le salon



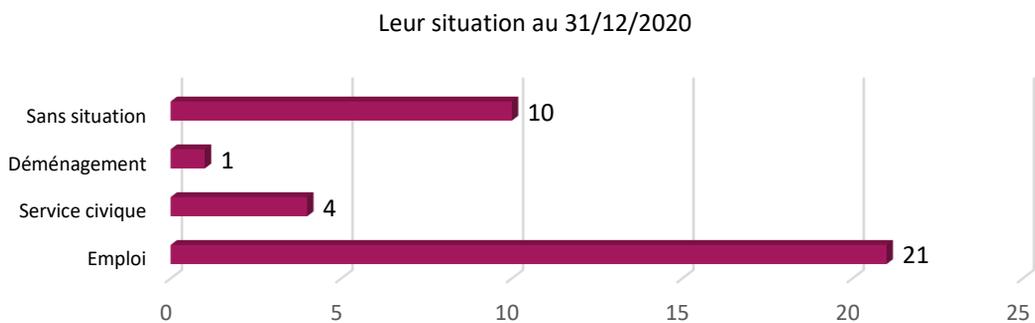
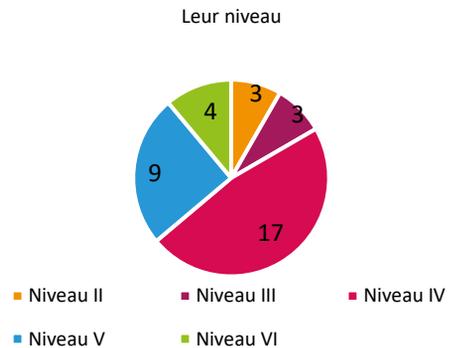
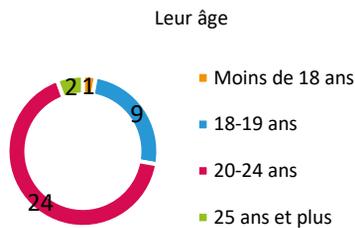
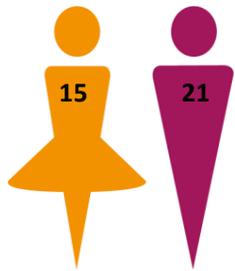
Nov'Events a travaillé cette année avec 6 jeunes en service civique, qui avaient pour objectif de revaloriser l'image des jeunes du territoire et concevoir avec eux des projets en lien avec le contexte socioéconomique. L'organisation sous forme de pôles a été maintenue : pôle administratif, pôle innovation développement et pôle éco-gestion.

Comme l'année précédente, même si une personne était référente d'un pôle, elle se devait de connaître et de s'informer sur le travail réalisé au sein des autres pôles.

## Bilan quantitatif

### • Membres actifs et bénévoles

Au 31 décembre 2020, nous comptons **36 personnes, dont 33 membres actifs et 3 membres bénévoles**. Il est important de noter que l'action a été marquée par des mois de confinement où il a été difficile de mobiliser de nouveaux membres.



25 personnes ont eu une situation active depuis le 1er janvier (situation d'emploi ou en service civique), soit

69 % des jeunes.

Six jeunes sur les dix qui n'ont pas eu de situation ont intégré Nov'Events sur les deux derniers mois de l'année. **Il y a 8 personnes qui habitent en QPV, soit 22 % de l'effectif de Nov'Events.**

Malgré le contexte sanitaire, l'équipe a mis en place des actions de promotion de Nov'Events afin de faire connaître l'école entreprise et avoir de nouveaux membres actifs.

## Bilan qualitatif et d'activité

Durant l'année 2020, malgré le confinement et l'arrêt brutal de plusieurs réflexions de projets, Nov'Events a été présent afin de garder le contact avec les membres actifs et la Mission Locale de Vichy, en communiquant via les réseaux sociaux. Un certain nombre de projets ont pu malgré tout continuer d'être travaillés ou réadaptés aux conditions sanitaires.

- **Vidéos Conseil Départemental des Jeunes avec le Conseil Départemental de l'Allier**

Pour 2020, Nov'Events a signé un partenariat avec le Conseil Départemental 03 pour le Conseil Départemental des Jeunes (CDJ). Une fois par mois, l'équipe devait venir à la rencontre des jeunes du CDJ afin de créer avec eux un mini JT, présenté par les jeunes CDJ eux-mêmes. Les vidéos étaient ensuite diffusées via notre chaîne YouTube. Chaque mois le thème de la journée était défini en amont par le Conseil Départemental. Avec le confinement et l'impossibilité de se réunir, nous avons eu l'idée de créer un JT « spécial confinement » avec des témoignages des jeunes, chez eux, afin de montrer les différents types de confinement qui ont pu être vécus, en appartement, à la campagne, un rythme scolaire différent...

- **Vidéos Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA)**

Nov'Events a été prestataire de service pour la CMA en 2020. Les jeunes ont fait 4 vidéos de l'action « Bravo les artisans ». Celle-ci consiste à permettre à des jeunes collégiens de découvrir un métier par une immersion en entreprise lors des vacances scolaires. Nov'Events est allé filmer les jeunes en milieu professionnel et des interviews de jeunes collégiens ont été réalisées mais aussi de professionnels.

- **Affiche et recherche de bénévoles pour le club Agora France**

Début septembre, l'équipe Nov'Events a été sollicitée afin de promouvoir l'action du club AGORA France. Ce Club Service propose d'installer des distributeurs de protections périodiques gratuites à différents endroits fréquentés par les jeunes : le Pôle Universitaire Lardy, la Mission Locale et le PIJ de Vichy.

Sensible à cette cause, Nov'Events a décidé de participer à la collecte de protections périodiques organisée dans les grandes surfaces du bassin Vichyssois. Nov'Events a aussi créé l'affiche pour informer le public sur les réseaux sociaux et trouver des bénévoles.



# NOV'EVENTS (suite)

- **Le Nov'Project**

L'équipe Nov'Events avait imaginé une action innovante utilisant le sport pour faciliter la rencontre professionnelle entre les jeunes et les entreprises. Malgré l'avancement du projet, en raison du confinement et des mesures d'hygiène en juillet, ils ont été contraints d'annuler l'évènement. Pour autant leur choix a été de rapidement se remobiliser autour d'un autre type d'évènement qui puisse garantir les normes d'hygiène et de sécurité : **le Nov'Project**.

L'équipe Nov'Events s'est mobilisée autour de l'orientation et de la découverte de métiers en organisant Nov'Project, le **jeudi 8 octobre 2020, de 14 h 00 à 17 h 00**, au complexe sportif des Darcins à Cusset.

Son objectif était de créer un échange entre des professionnels de terrain et des jeunes de la Mission Locale, ou toute personne en réflexion sur son orientation professionnelle. Lors de cette rencontre, les participants ont pu assister à plusieurs présentations de métiers types ou de secteurs d'activité, face à de vrais professionnels, leur permettant de s'orienter, de découvrir des métiers, de s'informer, de se créer un réseau professionnel, voir même décrocher des offres d'emplois ou de stages.

Dans un contexte particulier, en raison de la crise sanitaire actuelle, l'équipe organisatrice avait mis en place un protocole très strict permettant le respect des gestes barrières nécessaires, à savoir : sens de circulation, distanciation, port du masque obligatoire, mise à disposition de gel hydroalcoolique, nettoyage des surfaces contacts et tenue d'un fichier nominatif de présence.

Le Nov'Project a accueilli **18 tables rondes avec 20 professionnels ainsi que 5 stands** dans des secteurs variés comme le commerce prestation de service, l'animation, l'industrie, l'industrie agroalimentaire, l'administration, le tertiaire, l'informatique, les métiers de la communication, le bâtiment, le tourisme, la grande distribution, le social, le commerce bâtiment, le bien-être et l'industrie plasturgie.

Deux parrains de la Mission Locale étaient également mobilisés lors de l'évènement afin de présenter leurs métiers.

**Le nom, le logo, l'affiche et le flyer ont été entièrement pensés et réalisés par l'équipe de Nov'Events.**



# NOV'EVENTS (suite)

Les mairies, collèges et lycées du territoire de la Mission Locale ont été informés de la mise en place de l'évènement. Un article sur le journal la Montagne est paru. Deux vidéos ont été réalisées pour la promotion de l'évènement, une en juillet et une autre une semaine avant l'évènement.

<https://www.youtube.com/watch?v=a0LWdaqbOMQ>

<https://www.youtube.com/watch?v=GkY4lnZyV4I>

Différents partenaires comme la ville de Cusset, de Vichy, de Creuzier le Vieux, le Lycée Valérie Larbaud, le Conseil Départemental, la Préfecture de l'Allier et Pôle Emploi ont diffusé l'évènement sur leurs sites internet, Facebook, Instagram et Tweeter. Une semaine avant l'évènement, en partenariat avec les médiateurs de Cusset et l'aide de l'équipe d'Allier Vers, nous avons fait du boîtage de flyers dans les logements d'Allier Habitat à Cusset.

**En résumé, Nov'Project c'est :**

**110 personnes présentes, 200 échanges lors des tables rondes et 27 professionnels et partenaires, de la création d'emploi pour 3 personnes (15 heures en intérim) et une vidéo réalisée par l'équipe retraçant la préparation et la mise en place <https://youtu.be/E1WxmrfCCP0>.**

- **Egalité femme/homme stand et vidéos**

À la suite d'une rencontre avec la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité femme/homme de l'Allier, l'équipe de Nov'Events a travaillé sur le thème des stéréotypes et des métiers « genrés », fait des recherches sur le sujet et a scénarisé et réalisé une mini vidéo sur les stéréotypes. Ils ont souhaité intégrer ce concept au Nov'project. Lors de la manifestation un stand était donc dédié à ce thème avec des témoignages de personnes travaillant dans des métiers dit « genrés ».

- **Action « Trace ta route » de la Mission Locale de Vichy**

Nov'Events a imaginé et créé le logo de l'action **Trace ta route** qui a démarré en décembre 2020. Les couleurs sont celles de la Mission Locale, avec la représentation d'une boussole.



- **Thème « Égalité femme-homme » - Partenariat avec la Ville de Vichy**

- À la suite d'échanges avec Monsieur Jallet, Président du Comité de pilotage Égalité des droits et lutte contre les discriminations pour la ville de Vichy, l'équipe de Nov'Events a pu faire des propositions de noms et de logos pour cette nouvelle action.
  - **Vichy Unis** a été retenu avec le logo et le visuel suivants.



- L'équipe de Nov'Events a également créé et mis en ligne un quiz avec des questions sur l'égalité femme / homme le 15 décembre 2020. Fin décembre nous étions déjà à plus de 600 réponses. L'idée de ce quiz est de faire réfléchir sur des questions de culture générale. Ci-dessous le lien d'accès :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdzBcrDiGtWeGcdN5MijVFZYQsDJuj1RBqm4P0hnd3niYulTg/viewform?vc=0&c=0&w=1&flr=0&gxids=7757>



L'année 2020, avec son contexte sanitaire, n'a pas permis à l'équipe de Nov'Events de se développer comme elle le souhaitait. Malgré les conditions, elle a su rebondir, être innovante et source de proposition dans sa façon de travailler avec déjà de nombreuses idées pour l'année 2021.

# TITRE DE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

---

---

---

La Mission Locale de Vichy a proposé en 2020 la certification Sauveteur Secouriste du Travail à tous les jeunes intéressés. Deux sessions ont pu avoir lieu en début d'année, avant que la structure se voit dans l'obligation d'interrompre ces formations au vu de la crise sanitaire. Les sessions ont pu reprendre sur le dernier trimestre avec un protocole rigoureux (gestes barrières, port du masque, de gants et de surblouses pour certains exercices d'application, nettoyage continu du matériel), un programme adapté (apprentissage par le biais de vidéo, exercices d'application adaptés pour certains, supprimés pour d'autres, référence COVID pour les nouveaux SST) et un nombre de participants par session revu à la baisse (6 ou 7 maximum contre 10 afin de respecter la distanciation et le temps de nettoyage prévu). Ce sont donc deux autres sessions qui ont pu être proposées, avant que cette formation ne soit de nouveau interrompue par un deuxième confinement.

## En quoi consiste cette formation

---

Elle permet, par la mise en œuvre de compétences spécifiques, de :

- Maîtriser les conduites à tenir et les gestes de premiers secours,
- Savoir qui et comment alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise,
- Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations,
- Participer à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection.

## Qu'obtient le stagiaire avec cette formation

---

La réussite aux évaluations mises en œuvre pendant cette formation permet d'obtenir le certificat de sauveteur secouriste du travail. Ce certificat, délivré par le réseau Assurance maladie Risques professionnels / INRS, est valable au niveau national pour une durée de 24 mois. Il donne l'équivalence à l'unité d'enseignement « Prévention et secours civique de niveau1 » (PSC1) du ministère de l'Intérieur.

## Sur 2020

---

- **4 sessions**
- **24 participants** (11 hommes et 13 femmes)
- **18 certifications**



# DECOUVERTE DES METIERS AVEC LA REALITE VIRTUELLE

La Mission Locale s'est dotée d'un nouvel outil numérique pour accompagner les jeunes dans leur orientation professionnelle : 7 casques de réalité virtuelle.

Ces derniers permettent de s'immerger dans une entreprise et de visualiser les conditions d'exercice d'un métier. Près de 70 métiers peuvent être découverts dans différents secteurs d'activité : bâtiment, transport, industrie, métiers de bouche, hôtellerie-restauration, commerce, couture....

L'intérêt est de découvrir un maximum de métiers sur un même lieu, le jeune peut ainsi se faire une idée sur le métier, le découvrir et décider d'approfondir ou pas en réalisant des PMSMP (Période de Mise en Situation Professionnelle) dans des entreprises. Cela peut également l'aider à s'orienter sur une formation ou un contrat en alternance. C'est une façon ludique et actuelle d'avancer dans son projet professionnel.

